

2023

Rapport d'activité



Vandœuvre

LÈS-NANCY

Edito



L'année 2023 a été marquée par une très forte inflation, liée en partie à la poursuite de la guerre en Ukraine, mais aussi par des mouvements sociaux importants comme celui contre la réforme des retraites ou les émeutes urbaines de l'été.

Notre commune a été impactée par tous ces bouleversements. La forte inflation a pesé sur les factures d'énergie, de l'alimentation, des matériaux de construction, du papier... Elle a renchéri le coût des chantiers et l'ensemble de nos charges de fonctionnement. Pire, cette inflation a pesé sur la population et a plongé plus de nos concitoyens dans la précarité. L'État, pas plus que pendant la crise COVID, n'a été à la hauteur. Il a par exemple repris les aides financières qu'il nous avait octroyées dans un premier temps au titre du filet anti inflation. Malgré cela, notre service public est resté mobilisé et, en procédant à des arbitrages et en innovant sans cesse, nous sommes parvenus à garder le cap de la mutation urbaine que nous avons engagée et à sanctuariser les politiques publiques auxquelles notre majorité est attachée : la solidarité, l'éducation, la culture, le sport et les loisirs pour tous... De nombreux chantiers ont également pu être réalisés ou engagés. Tout cela, nous le devons aux agents municipaux qui, au quotidien, déploient leurs compétences et leur énergie au service de notre ville et de ses habitants.

Ce Rapport d'Activité donne à voir l'étendue de leurs actions. Qu'ils soient, cette année encore, remerciés pour leur haut niveau d'engagement.

Stéphane Hablot
Maire de Vandœuvre



Ainsi que nous l'avions indiqué en 2023 pour le rapport des services de 2022, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activité des services communaux pour l'année 2023.

Il en sera ainsi tous les ans dorénavant.

Nous avons tenu compte des remarques et des suggestions qui nous ont été présentées pour améliorer notre travail. Nous restons toujours à l'écoute de propositions constructives visant à parfaire notre livrable.

Il s'agit d'un temps fort pour l'ensemble des agents de la ville qui, ainsi, rendent compte de leur travail et des missions qu'ils ont conduites tout au long de l'année pour maintenir et développer le service public pour le plus grand nombre des habitants et du territoire vandopérien.

Nous le savons, les temps sont difficiles, et parfois inquiétants, pour beaucoup de personnes. Ce contexte nous engage encore plus qu'avant, et nous devons veiller par notre action à créer un lien social fort.

Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Notre matrice s'appuie sur le triptyque de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, ciment de la République, et vecteur puissant de la cohésion sociale.

Les politiques publiques impulsées par le maire et les élus municipaux de Vandœuvre vous sont présentées de manière claire et transparente, comme doit toujours agir l'administration.

Merci à l'ensemble des agents de la ville pour leur engagement passionné pour leur ville.

Christophe Gouteux
Directeur Général des Services

Sommaire

2	Édito	42	MaHiCha
4	Le Maire et les élus	44	HiLo
8	Organigramme	45	Pôle aménagement et économie
10	Direction générale	53	Direction des services techniques
	Secrétariat général	56	Espaces verts et naturels
	et suivi des assemblées	58	Bureau d'étude - Grands projets
12	État civil - Élections	60	Pôle Environnement
14	Scolaire et périscolaire		Énergie Biodiversité
17	Petite enfance	63	Finances et marchés publics
22	Jeunesse	66	Ressources humaines
24	Sports	68	Logistique administrative
24	Seniors		Reprographie
26	Santé - Bien-être	69	Propreté des locaux
28	CCAS	70	Ville numérique
35	Vie Associative	73	Communication
37	Culture	75	Police municipale - Garde parc
39	École de musique	77	Démocratie participative
40	Médiathèque	79	Relations publiques et internationales

Le Maire et les élus

Le Maire, compose le Conseil municipal avec 14 adjoints, 19 conseillers de la majorité et 5 conseillers de l'opposition

Maire



Stéphane Hablot

Maire
Vice-Président de la Métropole du Grand
Nancy
Conseiller départemental



Patrice Donati

1er adjoint démocratie territoire ouest,
métropole et grands projets, mobilités,
travaux municipaux
10ème vice-président de la Métropole du
Grand Nancy délégué au Patrimoine



Skender Hekalo

2ème adjoint Démocratie territoire est, Vie
associative, Universités et Numérique



Régine Komorowski

3ème adjointe affaires sociales
Conseillère métropolitaine



Marlène Vuillaume

4ème adjointe affaires scolaires



Bruno Damoiseaux

5ème adjoint culture et éducation populaire



Danielle Ackermann

6ème adjointe écologie urbaine,
environnement et patrimoine
Conseillère métropolitaine



Chabha Graf

7ème adjointe Communication, Handicap et
Accessibilité



Sylvain Thiriet

8ème adjoint finances et personnel
Conseiller métropolitain

**Carole Attuil**

9ème adjointe déléguée Culture mémorielle, Lutte contre les discriminations, Relations Internationales, Université populaire, Jumelages

**Marie-Jeanne Brungard**

10ème adjointe Seniors

**Henri Rousselot**

11ème adjoint démocratie territoire centre, sécurité

**Karima Boudjenoui**

12ème adjointe déléguée à la santé et prévention

**Abdelatif Chaari**

13ème adjoint délégué Economie, Marché et Sport

**Philippe Atain-Kouadio**

14ème adjoint délégué Urbanisme, Transition énergétique, Logement et habitat, Hygiène, Accès aux soins et gestion de crises

Conseillers municipaux

**Didier Bastien**

Conseiller municipal délégué Relations avec les organismes sociaux et caritatifs

**Juliette Regnier**

Conseillère municipale déléguée à la promotion de l'histoire locale

**Francine Coquillard**

Conseillère municipale déléguée budget participatif

**Jean-Pierre Becker**

Conseiller municipal délégué Relations publiques, Cimetière, MaHICha

**Marie-Agnès Rouillon**

Conseillère municipale déléguée Petite enfance

**Claude Grauffel**

Conseiller municipal administration, citoyenneté, service public
Conseiller métropolitain



Marie-Hélène Breteille

Conseillère municipale déléguée parcs, fleurissement, propreté et archives municipales



Philippe Plane

Conseiller municipal délégué mobilité douce



Nicole Stephanus

Conseillère municipale déléguée périscolaire et aide aux devoirs
Conseillère métropolitaine



Arnaud Harand

Conseiller municipal délégué animations et vie des quartiers



Sébastien Stock

Conseiller municipal délégué Sécurité de la voirie



Samira Menouar

Conseillère municipale déléguée emploi et formation



Franck Stocker

Conseiller municipal délégué politique de la ville



Nadine Piboule

Conseillère municipale déléguée biodiversité et coteaux, bois
Conseillère métropolitaine



Samuel Careme

Conseiller municipal délégué économie sociale, solidaire et circulaire



Zeynep Taktak

Conseillère municipale déléguée accueil des publics allophones



Fathi Makhoulfi

Conseiller municipal délégué Jeunesse, Cultures urbaines



Jérémy Richard

Conseiller municipal délégué nature en ville et jardins partagés



Laurle Targa

Conseillère municipale déléguée ville numérique et innovation

Conseillers de l'opposition



Dominique Renaud

Conseillère municipale
Conseillère régionale
Conseillère métropolitaine



Marc Saint-Denis

Conseiller municipal



Léopold Barbier

Conseiller municipal



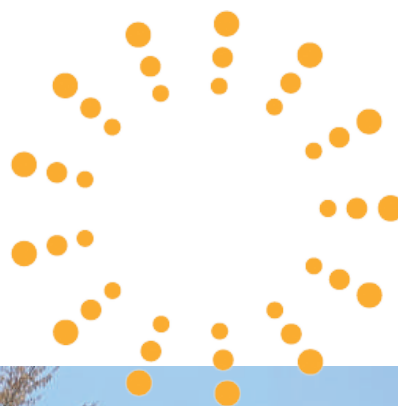
François Palau

Conseiller municipal



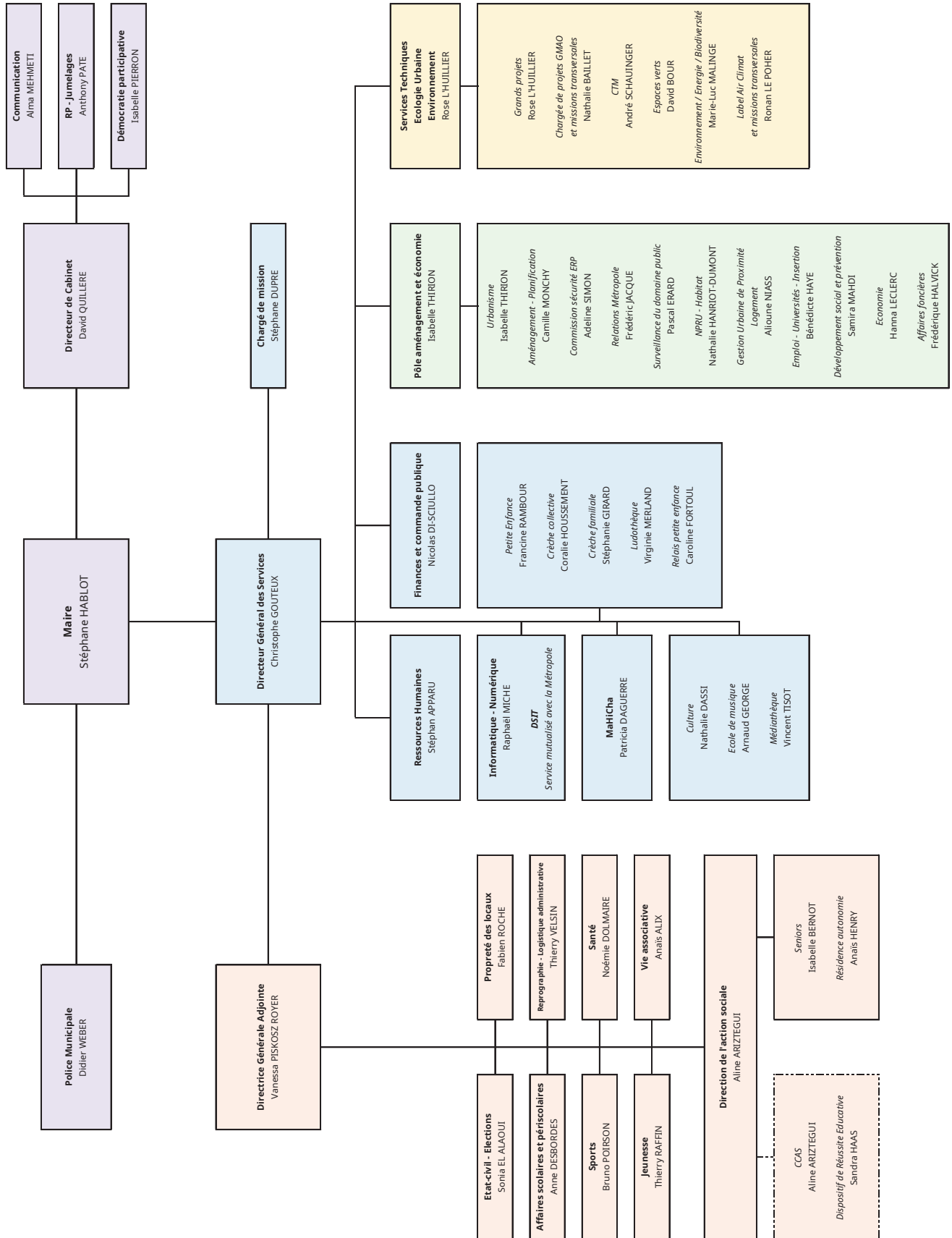
Caroline Zenevre-Collin

Conseillère municipale



Organigramme

au 1^{er} janvier 2023







Direction générale des services

Secrétariat général et suivi des assemblées

La Direction Générale des Services met en œuvre les projets de la municipalité, fait appliquer les orientations politiques édictées par les élus et pilote les projets transversaux.

Le Secrétariat Général et suivi des Assemblées seconde la direction générale et assure la préparation, la gestion et le suivi des réunions internes et conseils municipaux.

Missions

- Organisation, coordination et contrôle des services municipaux
- Préparation, mise en œuvre et suivi des décisions municipales
- Elaboration de projets visant à l'amélioration du service public et du fonctionnement des services
- Gestion de l'assemblée délibérante : préparation, convocation, contrôle de légalité, publication et exécution
- Gestion du courrier sortant
- Veille juridique
- Gestion de la documentation et des archives de la collectivité
- Gestion d'un parc de véhicules de service et de deux véhicules 9 places mis à disposition d'associations vandopériennes

Perspectives pour l'année 2024

- Rédaction du projet d'administration
- Dématérialisation du traitement du courrier entrant
- Poursuite de la modernisation des services par le déploiement de nouveaux outils informatiques : gestion des actes administratifs, gestion du courrier...
- Optimisation de la gestion des archives

Faits marquants 2023

- Poursuite de la démarche de progrès en vue de construire le projet d'administration
- Organisation du conseil municipal extraordinaire du 9 juin pour l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre
- Organisation des 2 premiers séminaires à destination des cadres de la collectivité
- Refonte du règlement intérieur de la ville
- Elaboration et signature de la charte de fonctionnement entre élus et agents
 - Elaboration d'un livret d'accueil numérique pour les nouveaux agents
- Mise en ligne d'un calendrier partagé des principaux événements et réunions
- Signature de la convention territoriale globale avec la CAF
- Elaboration du registre des activités de traitement dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données
- Elaboration du premier rapport d'activités de la collectivité (portant sur l'année 2022)
- Optimisation de la gestion de l'affranchissement du courrier sortant (rationalisation et mise en place d'un marché public pour la collecte et l'affranchissement du courrier)
- Reprise de la gestion des archives et de la documentation
- Engagement d'une démarche de mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Budget

126.779 € €

*Dépenses
de fonctionnement*



Chiffres clés 2023

8
réunions du
conseil municipal

16
commissions préparatoires

11
réunions du
bureau municipal

198
délibérations du conseil
municipal

460
décisions du Maire prises
par délégation du conseil
municipal (par application
de l'article L.2122-22 du
code général des collecti-
vités territoriales)





État civil - Élections

Dans le cadre de ses fonctions, si le Maire est agent de la commune en tant qu'exécutif, il agit également en tant qu'agent de l'Etat sous l'autorité du Préfet ou du Procureur de la République. A ce titre, il est notamment chargé de l'état-civil, de la tenue et de la révision des listes électorales, de l'organisation des élections ainsi que du recensement citoyen.

Le service état civil, composé de 10 agents, regroupe les services à la population (mariages, naissances, cartes nationales d'identité, passeports et élections), les décès et cimetières et l'accueil et le standard téléphonique. Ce service a vocation à accueillir, informer et orienter les usagers.

Missions

- Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville
- Traitement des demandes relatives aux élections, au recensement de la population et à l'état civil : naissances, mariages, PACS, baptêmes civils, décès, accueils familiaux, regroupements familiaux, signalements transmis au Parquet, liens avec les notaires dans le cadre des dossiers de succession notamment
- Instruction des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports
- Préparation, organisation et suivi du bon déroulement des opérations électorales

Perspectives pour l'année 2024

- Recensement de la population en janvier et février
- Déploiement d'un logiciel de prise de rendez-vous en ligne pour offrir aux usagers la possibilité de prendre leurs rendez-vous en toute simplicité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, depuis n'importe quel appareil connecté à Internet
- Augmentation du nombre de demandes de cartes et passeports : 14 millions de titres arrivent à échéance en 2024 en France
- Mise en place d'un nouveau règlement des cimetières et réflexion sur une création ou extension de cimetière
- Dématérialisation des registres d'état-civil
- Travaux sur l'espace État civil pour un meilleur accueil des usagers
- Organisation des élections européennes le 9 juin 2024

Faits marquants 2023

- Dispositif Urgence Titres déployé par la préfecture de Meurthe-et-Moselle au printemps 2023 pour répondre à l'explosion des demandes : le services a assuré des ouvertures continues et deux soirs par semaine jusqu'à 19h pour augmenter les capacités d'accueil
- Mise en place du nouveau logiciel de gestion des cimetières Gescime : cette avancée numérique représente un pas significatif dans l'amélioration du service car la gestion des tombes et des espaces funéraires sera simplifiée et optimisée grâce à la cartographie. Ce logiciel permet de mieux gérer les informations relatives aux sépultures, facilitant ainsi le suivi et la maintenance des cimetières de la commune.
- Signature d'une convention avec le Souvenir Français pour l'entretien et la géolocalisation des tombes des soldats morts pour la France : cette collaboration est d'une importance capitale pour préserver la mémoire de ces héros qui ont sacrifié leur existence pour notre pays. Grâce à cette convention, la commune assurera un entretien respectueux de leurs sépultures, tout en veillant à leur géolocalisation précise.
- Engagement d'une réflexion à l'échelle métropolitaine sur les carrés confessionnels dans les cimetières

Budget

25.269 €
Dépenses

92.714 €
Recettes



Chiffres clés 2023

3.676
passeports

5.369
cartes d'identité

3.662
demandes d'actes

8
changements de prénoms

82
changements de nom

68
mariages dont 4 in extremis

65
PACS

15.502
inscrits sur la liste électorale

1.430
actes de décès

174
inhumations





Service scolaire et périscolaire

L'enseignement public du premier degré relève de la compétence de la commune depuis les lois fondatrices de Jules Ferry. Cette compétence a été confirmée par la loi du 22 juillet 1983. Le dispositif relatif aux écoles et classes élémentaires figure dans le code de l'éducation.

La commune est chargée d'accueillir de manière optimale les élèves dans les 17 écoles municipales pour participer à la réussite éducative des enfants, favoriser leur plein épanouissement par une diversité d'activités de qualité et organiser les temps périscolaires des enfants : accueil du matin et du soir, pause méridienne.

Le service scolaire et périscolaire est composé de 14 agents administratifs auxquels s'ajoutent 60 ATSEM, 92 animateurs périscolaires, 24 agents de cuisine, et 11 agents de circulation. Il assure la gestion administrative, financière et humaine des différentes écoles en mettant en œuvre la politique éducative et en coordonnant les relations villes-écoles de la commune dans le cadre du projet éducatif global.

Missions

- Accueil et renseignement des familles pour tous les sujets en lien avec la scolarité
- Gestion des inscriptions scolaires et périscolaires, des dérogations, des Projets d'Accueil Individualisé (PAI)
- Gestion du périscolaire, dont la restauration scolaire
- Gestion des ATSEM et suivi de l'entretien des écoles maternelles
- Gestion des commandes des écoles (mobiliers et matériel), des transports des écoles, des classes de découvertes, des petits déjeuners
- Animation du Conseil Municipal des Enfants
- Suivi des instructions à domicile

Mise en place du Service Minimum d'Accueil en cas de grève (dès lors qu'au moins 25 % des enseignants sont en grève)

- Liens permanents avec les services de l'Éducation Nationale
- Liens avec la Direction des Services Techniques pour le suivi des travaux des bâtiments scolaires

Faits marquants 2023

L'année 2023 a été marquée par le déménagement complet de l'école Jeanne d'Arc vers le site du collège Monplaisir : ce sont 14 classes et 240 enfants qui ont ainsi été délocalisés pour permettre les travaux de la nouvelle restauration scolaire de l'école Jeanne d'Arc.

Cette nécessité de chantier a induit une organisation dans des délais contraints et le déploiement de moyens financiers et logistiques très importants : travaux et mise en place d'un système de ramassage scolaire en bus quatre fois par jour.

- Le service scolaire a dû gérer sur l'année scolaire 2022-2023 dix grèves du corps enseignant avec mise en place d'un Service Minimum d'Accueil sur plusieurs sites pour accueillir les enfants des enseignants grévistes dès lors que 25 % au moins des enseignants sont grévistes. Il est assuré par des animateurs.

- Le PEDT 2023-2026 a été conclu et signé par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et le Préfet : ce document permet d'offrir à chaque enfant, dès le plus jeune âge jusqu'à l'adolescence, une continuité éducative à travers un parcours éducatif cohérent et de qualité, sur tous les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires en prenant en compte ses besoins et son rythme.

- Afin de se conformer aux instructions du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports, la commune ne peut plus déclarer ses accueils périscolaires en multi sites et doit organiser chaque site avec un directeur périscolaire. Cette nouvelle organisation a été mise en place sur 4 Groupes scolaires et doit être finalisée sur tous les groupes scolaires pour la rentrée 2024.



Chiffres clés 2023

2.266

élèves
dont

830

en maternelle

1436

en élémentaire

51

classes de maternelle

91

classes élémentaire

1.250

enfants inscrits au périscolaire

163.872

repas servis (+13.371 par rapport à 2022)

563.000 €

de commande au prestataire de restauration scolaire

146.000 €

de budget pour les classes de découvertes

15.000 €

de budget pour les transports piscine

● Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont clôturé leur année par un voyage à Strasbourg au cours duquel ils ont pu visiter le Parlement Européen, assisté à la projection d'un film en 360° sur le rôle des députés et l'enjeu des débats parlementaires pour l'avenir de l'Europe et découvert l'exposition rassemblant les cadeaux protocolaires offerts au Parlement Européen au cours des dernières décennies. Ils ont également profité d'une balade en bateau mouche pour partir à la découverte de la Petite France et des trésors historiques et patrimoniaux de la capitale

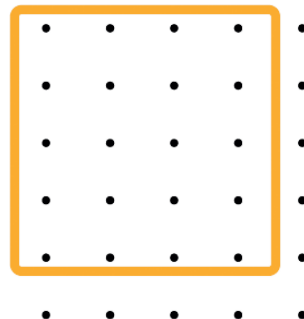
européenne. La journée s'est terminée par la visite de la cathédrale.

Animations innovantes en 2023 mises en place sur le périscolaire :

- volley en musique proposé par un ETAPS du service des sports
- théâtre d'improvisation avec un intervenant extérieur
- interventions des élèves infirmiers de l'IFSI de Laxou
- réhabilitation de l'espace extérieur de Brabois avec une étudiante en BTS
- portes ouvertes de toutes les restaurations scolaires

Projets communs avec les écoles :

- la grande lessive
- les jardins pédagogiques,
- kermesses,
- fêtes de Noël



Budge

1.019.911 € Dépenses **944.255** € Recettes

Perspectives pour l'année 2024

- Retour des enfants de l'école Jeanne d'Arc dans leur école et mise en route de la nouvelle restauration scolaire de Jeanne d'Arc au retour des vacances de février
- Poursuite de la réorganisation de l'encadrement du service périscolaire sur les sites d'Europe Nations, Jeanne d'Arc, Charmois et Jean Macé
- Étude prospective sur l'évolution des effectifs scolaires au regard des données démographiques et des différents projets d'urbanisme

- Poursuite du programme de désimperméabilisation des cours du groupe scolaire Paul Bert et rénovation du préau
- Mise en œuvre d'un projet de réhabilitation globale du groupe scolaire Brossolette et d'un projet de réalisation d'une restauration scolaire à l'école Bellevue en 2025
- Rédaction d'un règlement des ATSEM et révision de la Charte des ATSEM
- Poursuite des animations avec le Conseil Municipal des Enfants élus en octobre 2023 pour 2 ans





Petite enfance

Le service Petite Enfance assure un suivi administratif et une coordination administrative des structures municipales petite enfance de la commune : crèche collective, crèche familiale, relais petite enfance et ludothèque. L'objectif global est commun : garantir un accueil de qualité aux enfants et proposer un accueil adapté aux besoins des familles. Quatre agents composent le service administratif qui s'intègre à la cinquantaine d'agents composant l'ensemble des services et structures petite enfance.

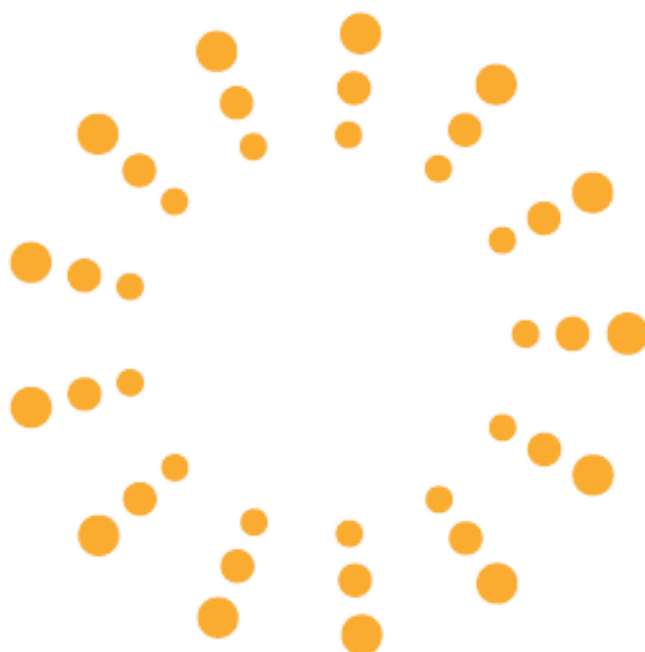
Missions

- Gestion administrative et budgétaire des structures petite enfance
- Organisation de manifestations : semaine petite enfance, droits des enfants, Fête du jeu
- Liens avec la CAF et les services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile

Budget

136.506 € €
Dépenses

1.430.917 € €
Recettes



Perspectives pour l'année 2024

- Organisation de la Semaine Petite Enfance du 27 mai au 1^{er} juin sur le thème du voyage, en lien avec le thème national « Viens, je t'emmène... » : déclinaisons d'animations et d'activités tout au long de la semaine dans les différentes structures et temps fort le mercredi 29 mai avec la Fête du Jeu
- Organisation de la deuxième édition du Festival Petits Lecteurs le samedi 28 septembre à la Médiathèque sur le thème de la gourmandise : animations pour les enfants des écoles maternelles, des crèches, des structures petite enfance municipales et associatives parentales et temps fort le samedi
- Poursuite du partenariat entre l'UNICEF et la commune dans l'attente de pouvoir candidater pour le label Ville Amie des Enfants
- Préparation de la mise en place obligatoire d'un service public de la petite enfance à compter du 1^{er} janvier 2025 : le Code de l'Action sociale et des familles affiche les communes comme les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant, ce qui leur donne diverses compétences, selon la taille de la commune. Aussi, pour Vandœuvre, commune de plus de 10.000 habitants, les compétences attribuées sont :
 - recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles en matière de services aux familles, ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire ;
 - informer et accompagner les familles ayant des enfants de moins de 3 ans et les futurs parents ;
 - planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil ;
 - soutenir la qualité des modes d'accueil ;
 - mettre en œuvre un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et se doter d'un Relais Petite enfance.

Chiffres clés 2023

1,28 €

Tarif horaire moyen en crèche collective

1,01 €

Tarif horaire moyen en crèche familiale

111

enfants inscrits à la crèche collective

50

enfants inscrits à la crèche familiale (ayant fréquenté la crèche au moins une fois dans l'année)

176.984

heures d'accueil facturées

Faits marquants 2023

- Premier festival des petits lecteurs, organisé en septembre à la Médiathèque, sur le thème du loup
- Fête du jeu organisée le 31 mai 2023 sur la place du marché avec une vingtaine de partenaires : 2.000 personnes accueillies
- Participation à l'enquête Filoué de la CAF : La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) a développé le dispositif « Filoué », qui est un recueil annuel de données personnelles des familles, dans l'objectif d'améliorer les modes de garde, la finalité est d'enrichir le patrimoine statistique, et de l'actualiser chaque année pour être au plus proche des besoins des enfants et leurs familles.
- Travail sur les axes préconisés dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF :
- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience ;
- Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- Faire vivre un réseau d'acteurs de la petite enfance ;
- Offrir aux familles une offre diversifiée d'accueil ;
- Faciliter l'accueil des jeunes enfants porteurs de handicaps et/ou à besoins spécifiques ;
- Faciliter l'accueil des jeunes enfants issus de familles monoparentales ;
- Développer un guichet unique dédié à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes enfants.

CRÈCHE FAMILIALE « FRANCOISE DOLTO »

La crèche familiale « Françoise DOLTO » est un ensemble d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental qui assurent l'accueil d'enfants jusqu'à 5 ans révolus à leur domicile et participent à des activités collectives d'éveil et de socialisation.

La crèche familiale est constituée d'une équipe de professionnelles compétentes, soucieuses du bien-être et du confort de l'enfant et qui l'entoure durant les premières années de sa vie.

Composée de 11 assistantes maternelles, 1 éducatrice de

jeunes enfants et 1 infirmière puéricultrice, l'équipe de la crèche familiale a pour missions :

- de veiller à l'hygiène de vie, à la sécurité et au bien-être des enfants,
- de favoriser l'éveil et l'épanouissement des enfants,
- d'accueillir, orienter, coordonner la relation avec les parents ou substituts parentaux,
- de guider les assistantes maternelles dans leurs pratiques professionnelles,
- d'organiser les soins et la surveillance médicale et paramédicale.



Faits marquants 2023

- Participation à la « Fête du jeu » le 31 mai, accès pour toutes les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.
- Participation à la Journée de la parentalité à la MJC Nomade le 9 juin
- Sortie à la ferme pédagogique « Les écuries du Vermois » les 14 et 19 juin pour 27 enfants et 7 assistantes maternelles accompagnatrices
- Pique-nique annuel le 28 juin dans le parc du Charmois avec les enfants, les assistantes maternelles et les parents
- Animation de la troupe « CroqueLune » dans la structure, le 17 septembre, dans le cadre du « Festival petit lecteur ».
- « Festival des petits lecteurs » le 23 septembre à la médiathèque,

avec la participation de notre intervenante en éveil musical, Mme Marie Doerler, pour un spectacle sur le thème du loup

- Journée des assistantes maternelles : le vendredi 1er décembre, en soirée, travail sur la gestion du stress et des émotions, yoga du rire, en collaboration avec le Relais Petite Enfance
- Fêtes de fin d'année le 8 décembre avec les enfants, les assistantes maternelles et les parents (73 personnes) dans la salle Yves Coppens avec un spectacle de la troupe « Fabulouse »
- Revalorisation de la rémunération des assistantes maternelles

Chiffres clés 2023

19
entrées en 2023

Agrément théorique d'enfants

32

5
accueils temporaires pour les remplacements

Actions organisées tout au long de l'année

- Eveil sportif en collaboration avec le service des sports pour les enfants de 2 ans environ
- Eveil musical tous les vendredis matin
- Séance de lecture avec la médiathèque, 1 fois par mois
- Activités (peinture, collages, dessin, jeux divers...) proposées par l'éducatrice de jeunes enfants
- Analyse de pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles et pour l'équipe de direction

Perspectives pour l'année 2024

- Réorganisation du fonctionnement de la crèche familiale pour un rapprochement avec la crèche collective dans le but d'optimiser les moyens humains et matériels et améliorer le service rendu aux familles
- Poursuite du travail pour mettre en œuvre la mensualisation des assistantes maternelles

CRÈCHE COLLECTIVE « LES ALIZÉS »

La crèche collective accueille à la journée 80 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30.

Son équipe pluridisciplinaire composée de 26 agents propose au quotidien un accueil visant à favoriser l'éveil sensoriel, moteur et psychique de l'enfant et veille à :

- accueillir l'enfant et sa famille dans le respect de son individualité,
- accompagner les parents dans leurs rôles éducatifs sans se substituer à eux,
- garantir la santé, la sécurité et le bien-être des enfants accueillis,
- participer à l'éveil sensoriel, moteur et psychique du jeune enfant,
- favoriser l'inclusion sociale et l'inclusion des enfants à besoins spécifiques.



Faits marquants 2023

- Maintien de la fermeture temporaire d'une section d'accueil (16 places) depuis avril 2022, suite à des difficultés importantes de recrutement dans le domaine de la petite enfance puis à un incendie survenu au cours de l'été 2023
- Changement de fournisseur de couches en cours d'année, afin de poursuivre l'utilisation de couches naturelles et écologiques garanties sans perturbateurs endocriniens en diminuant les dépenses de la collectivité
- Sensibilisation de l'équipe en santé environnementale au cours de la journée pédagogique et remplacement de la vaisselle plastique de toute la structure par de la vaisselle tout inox
- Initiation des professionnels à la communication gestuelle associée à la parole et mise en place de 4 séances parents/enfants sur la même thématique
- Participation de la direction aux journées de la parentalité organisées par la MJC Nomade
- Mise en place de visites collectives de la structure à destination des futures nouvelles familles réalisées par la direction
- Renouvellement de la totalité du matériel dégradé lors de l'incendie de l'été 2023 au sein de la section Myrtilles
- Depuis le 01/09/23, mutualisation du poste de RSAI (réfèrent santé accueil inclusif) entre la crèche collective et la crèche familiale

La crèche collective organise de nombreux événements au cours de l'année en fonction des rythmes des saisons et du calendrier. Les enfants ont donc pu bénéficier en 2023 au sein de la structure d'un carnaval festif, d'une chasse aux œufs organisée dans les jardins de la crèche, ainsi que de diverses activités en lien avec les saisons.

Des groupes d'enfants ont participé à différentes activités menées par d'autres services de la commune (fête du jeu à la ludothèque, 5 sorties City plage). La crèche travaille en partenariat avec la médiathèque de la commune ainsi que le parc des sports, cela lui a permis de proposer aux enfants 4 temps de lecture d'histoires animés par la médiathèque, et 20 séances babygym animées par un éducateur sportif.

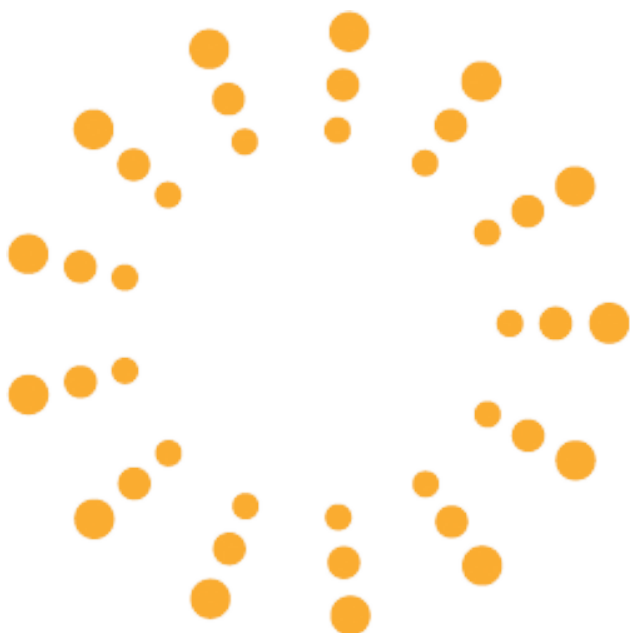
- 1 sortie de fin d'année a été organisée en juin afin de clôturer la dernière année de crèche des enfants quittant la structure, 24 enfants ont pu en bénéficier.
- Les enfants se sont vu proposer une nouvelle sortie à la caserne des pompiers de Vandœuvre, où ils ont pu se rendre à 4 reprises.
- Des temps conviviaux parents/ professionnels ont pu être organisés cette année à 3 reprises (fête de la crèche et goûters).
- 2 spectacles ont été proposés aux enfants de toutes les sections au cours de cette année, les plus grands ont également bénéficié de 2 ateliers sur le thème de Noël

Afin de continuer à se perfectionner dans le domaine de la petite enfance, les professionnels ont pu bénéficier d'une ½ journée de formation en intra sur le thème de la « santé environnementale » organisée par le CNFPT ainsi qu'une ½ journée sur les « troubles du spectre autistique ».

L'équipe pluridisciplinaire a également bénéficié d'une formation commune sur les « gestes et postures spécifiques à la petite enfance ». Les professionnels ont participé à 12 séances d'1h30 d'analyse de pratique professionnelle animées par un intervenant extérieur d'un organisme agréé.

Perspectives pour l'année 2024

- Réouverture de la section des « Myrtilles » de la crèche collective : 16 places supplémentaires



RELAIS PETITE ENFANCE

« PREMIER PAS A VANDŒUVRE »

(mutualisé par convention avec la commune de Heillecourt)

Le relais petite enfance est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants, dont les principales missions sont :

- d'informer et d'accompagner les familles sur les différents modes de gardes et d'accompagner le

recours à un professionnel de l'accueil individuel,

- d'informer et d'accompagner les assistants maternels : rencontres, échanges, professionnalisation, amélioration des pratiques, augmentation de l'attractivité du métier

Faits marquants 2023

- Pendant les matinées d'éveil organisées par le Relais Petite Enfance, les enfants et les assistants maternels ont pu participer à des temps menés par des intervenants extérieurs par exemple : atelier musique et histoires bruitées, initiation aux arts plastiques à travers des œuvres d'artistes peintres, découverte Snoezelen (découverte sensorielle)

- Formation continue proposée aux assistants maternels : prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant ; recyclage SST

- Réunions collectives mises en place en partenariat avec les RPE de la Métropole : gestion des arrêts de travail et des indemnités journalières (avec la CPAM), la relation de travail entre assistante maternelle et parents employeurs (avec particulier emploi), les retraites, prévoyance et aide sociale pour les assistantes maternelles (avec particulier emploi), le repérage des signes de maltraitance chez le jeune enfant (avec la PMI)

- Réalisation d'un tapis à histoire dans le cadre du festival Petits Lecteurs

- Journée des assistants maternels sur le thème de la gestion du stress et des émotions dans sa pratique professionnelle

Chiffres clé 2023

106

assistants maternels agréés sur Vandœuvre / 27 sur Heillecourt

85

matinées d'éveil organisées par le Relais Petite Enfance, dont 65 sur Vandœuvre

102

familles et 60 assistants maternels ont pris contact avec le RPE



LUDOTHÈQUE

La ludothèque est un équipement culturel qui mène des actions autour du jeu : séance de jeu sur place, animations, conseils/formations, mais également du prêt de jeux.

Elle accueille les usagers, les associations, les assistantes maternelles, les écoles et les partenaires (IME, CMP, SSESD...) dans ses locaux et participe à diverses animations associatives ou municipales : Été Chapito de la MJC Nomade, animations à l'espace Yves Coppens ou à la résidence autonomie Les Jonquilles...



Chiffres clé Ludothèque

1.677
jeux et jouets disponibles

2.017
prêts de jeux

13.010
entrées enregistrées

1.473
usagers

1.527
heures d'animation et d'accompagnement au jeu

365 m²
de surface de jeu



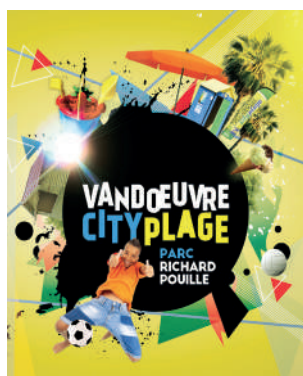


Jeunesse

Le service Jeunesse, composé de 7 agents, met en œuvre la politique municipale jeunesse dont le champ d'action principal est la prévention. Il travaille notamment l'ouverture sportive et culturelle des jeunes, le développement du lien social et l'aide à la responsabilisation du public jeune (de 13 à 25 ans).

Missions

- Animations en direction de la jeunesse : salles de prévention du Carré, de Meppel et du Charmois, créneaux de boxe éducative, créneaux de football, créneaux multi-activités
- Gestion du dispositif des tickets jeunes : 70 € offerts par la ville aux 5-20 ans à dépenser pour des activités culturelles et/ou sportives dans une cinquantaine de structures conventionnées
- Animation des activités Carte Jeune
- Développement des cultures urbaines
- Soutien aux dispositifs d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement du territoire
- Organisation de Vandœuvre City Plage
- Gestion du dispositif BAFA TERRITOIRE



Budgt

41.890 €
Dépenses

340 €
Recettes

Faits marquants

- *Quand l'impossible devient possible* : accueil de l'équipe de France de Breaking sur Vandœuvre pour un stage de préparation aux Jeux Olympiques 2024, du 4 au 7 avril 2023
- *Participation à la foire exposition de Nancy* : présentation aux 1.800 visiteurs de 9 disciplines différentes de cultures urbaines (breaking, hip-hop, graffiti, écriture/slam, skate, BMX, trottinette, street wear, djing, photo street expo) lors de la Foire Expo les 3 et 4 juin
- Développement du breaking sur la région Grand-Est : mise en œuvre de 3 séminaires de travail avec les instances institutionnelles et sportives, concernées par cette discipline olympique, pour faire émerger les problématiques communes et construire un plan de développement régional du breaking.

Premier forum régional des élus jeunesse du Grand Est :

Samedi 18 novembre 2023, en partenariat avec Le CRIJ – Info Jeunes Grand Est, la Région Grand Est et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Grand Est (DRAJES), la commune a accueilli le 1^{er} Forum régional des élus jeunesse Grand Est.

Ce forum, placé sous le thème de l'Accès aux droits et de l'information des jeunes, a permis d'échanger et de débattre autour des politiques jeunesse menées sur notre territoire.

Cet événement régional a rassemblé 40 élus de terrain en charge des questions de jeunesse au sein de leur collectivité (mairies, conseils départementaux, intercommunalités...) auquel se sont ajoutés des élus jeunes engagés.

Chiffres clés 2023

3
animateurs mis à disposition de clubs sportifs ou associations

2.917
bénéficiaires des tickets jeunes

10.224
visiteurs lors du City Plage

135.752 €
d'aides versées pour les accueils collectifs de mineurs

2.100
heures d'ouverture de salle de musculation

20
jeunes vandopériens accompagnés dans l'obtention du BAFA

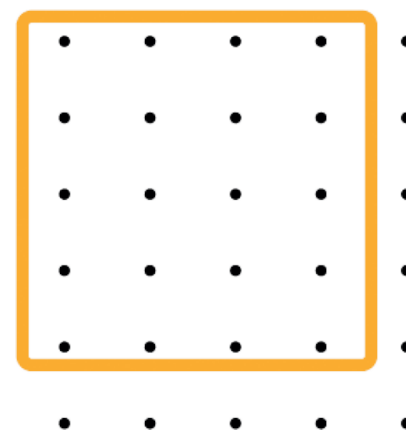
Perspectives pour l'année 2024

- Dématérialisation des tickets jeunes : à partir de février 2024, utilisation de la plateforme Vand'Active pour bénéficier de 70 € utilisables dans plus de 50 structures conventionnées
- Création d'un équipement sportif urbain au parc Richard Pouille : ce futur parc sportif, d'une surface d'environ 5.700 m² intégrera un skatepark polyvalent adapté à toutes les disciplines de glisse urbaine (skate, BMX, roller, trottinette) et tous les niveaux de pratiques (du débutant au confirmé), une aire

de street workout, un espace de breaking, un graffpark ainsi qu'un espace dégagé servant d'espace d'agilité canine.

Le projet intégrera tous les aménagements paysagers permettant l'accueil du public en utilisation courante.

Cet espace, offrira un lieu agréable, confortable pour l'accueil du public, des familles, dans un cadre paysager et ombragé, tout en ayant une capacité à s'adapter aux besoins événementiels lors de manifestations importantes.





Sports

Depuis la loi NOTRE du 7 août 2015, le sport est officiellement une compétence partagée entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier. La commune travaille donc en lien étroit avec la Métropole du Grand Nancy qui est un partenaire majeur des clubs professionnels et de haut niveau de Vandœuvre et qui a en charge les équipements sportifs d'envergure métropolitaine.

Le service des sports de la ville, composé de 24 agents, met en œuvre la politique sportive de la ville. Il intervient auprès des publics scolaires et propose des activités tout au long de l'année pour tous les âges.

Missions

- Suivi et soutien des 100 associations et clubs sportifs du territoire
- Interventions des Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives dans les écoles et les crèches
- Organisation de stages sportifs pendant les vacances scolaires
- Organisation d'activités sportives les mercredis : Bouge tes mercredis et Éveil sportif
- Organisation de manifestations sportives exceptionnelles : festival du sport, cross des écoles, olympiades, sortie ski dans les Vosges...
- Animation sport-santé : Prescri'mouv (activités sportives sur prescription médicale)
- Gestion des installations sportives et planification des compétitions

Perspectives pour l'année 2024

- Organisation des stages sportifs pour l'ensemble des vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël
- Accueil des finales mondiales de Boxe Savate le 30 mars
- Festival du Sport du 17 au 22 juin
- Accueil du World Paravolley Super 6 du 8 au 17 juin (tournoi international de volley assis)
- Développement du Sport Santé
- Accueil du départ du Tour de la Mirabelle (course cycliste internationale) en mars
- Finalisation des 5 terrains de proximité à côté du Parc des Sports

Faits marquants

- États généraux du Sport : soirées thématiques organisées sur les thèmes du Sport Santé et du Sport Éducation
- Renouveau de l'obtention du label sport-santé et développement des activités
- Rénovation du terrain de foot synthétique Sonet 2
- Achat d'un ring de boxe pour les compétitions
- Festival du Sport du 19 au 24 juin : 4.000 participants
- Challenge du Fair Play : 250 enfants de 10 à 14 ans lors de la finale au Stade Marcel Picot
- Sortie ski au domaine du Lispach (Vosges) : 58 enfants de 7 à 11 ans

Budget

60.554 €
Dépenses

246.849 €
Recettes



Chiffres clés 2023

1.841
heures d'intervention

22
activités sportives proposées

915
enfants de 7 à 11 ans accueillis dans le cadre des stages sportifs

16
activités sportives proposées sur prescription médicale

83
associations accueillies sur les installations sportives du territoire

60.683
heures d'utilisation des installations sportives

12
associations conventionnées

6
agents mis à disposition d'associations sportives



Santé - Bien-être

La notion de santé doit être prise en compte dans sa globalité : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (définition de l'OMS, 1946). De ce fait, la santé va bien au-delà d'une approche strictement sanitaire et invite à prendre en compte d'autres dimensions d'ordres politiques, économiques, sociales ou culturelles participant à créer des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie.

En matière de santé, la commune n'exerce pas de compétence obligatoire, en dehors des mesures spécifiques que peuvent être amenés à prendre les maires dans le cadre de leur pouvoir de police. Et pourtant, les communes sont en première ligne, en tant que plus proche niveau de collectivité, devant les difficultés d'accès aux soins des publics. Vandœuvre a rapidement pris conscience de l'importance que pouvait revêtir la santé au sein de la ville et a ainsi rejoint le Réseau Français des Villes-Santé (RFVS) en 2005. A ce titre, la Commune s'engage à promouvoir les actions en faveur de la santé, du bien-être et de la qualité de vie des Vandopériens au travers des différents secteurs de sa politique municipale.

Missions

- Promouvoir la santé et le bien-être des vandopériens au travers d'actions issues des priorités du diagnostic santé communal et du Contrat Local de Santé métropolitain
- Améliorer l'offre de soins et faciliter l'accès aux soins et aux droits en santé des Vandopériens en partenariat avec les professionnels de santé et les diverses institutions et associations partenaires
- Coordonner les actions santé locales et impulser une dynamique partenariale et transversale avec les différentes politiques municipales et les acteurs médico-sociaux du territoire

Faits marquants 2023

- Élaboration d'un diagnostic communal de santé en collaboration avec le Centre d'Expertise en Santé Publique de Nancy
- Actions en milieu scolaire : sensibilisation sur les accidents domestiques menée dans 9 classes élémentaires (150 élèves) – action sur l'exposition et la bonne utilisation des écrans avec l'école Brossolette
- Actions de dépistage du diabète : 221 personnes touchées
- Campagne Octobre Rose de promotion du dépistage organisé du cancer du sein : 250 personnes touchées
- Ouverture de permanences de la Maison des Adolescents pour les jeunes et leurs familles à la MJC Lorraine à partir de septembre 2023
- Participation aux démarches de création d'une maison de santé, notamment dans le cadre de la restructuration des Nations

Durant l'année scolaire 2022/2023, environ 150 élèves de 9 classes de CP ont participé à un projet de prévention portant sur les accidents domestiques. Suite à une conférence destinée aux enseignantes animée par le Dr Borsa Dorion du CHRU, les élèves ont rencontré des professionnelles spécialisées afin d'être sensibilisés aux accidents domestiques et aux gestes qui sauvent. A partir des messages de prévention transmis lors de ces interventions, 4 classes ont poursuivi l'expérience avec la co-construction de spectacles. L'occasion de ré-aborder les inquiétudes, incompréhensions, attirances ou encore répulsions face à certains dangers. Les professeurs ont été pleinement parties prenantes du projet et ont pu apprécier les compétences révélées, chez certains élèves, par le travail théâtral (meilleure mémorisation, diction, expression orale...).

Les 6 spectacles, joués devant les parents et d'autres élèves (320 spectateurs au total), ont ensuite permis de transmettre les messages de prévention, aux familles, autour de ces dangers qui n'arrivent pas qu'aux autres. Enfin, une vingtaine de jeux pédagogiques sur les accidents domestiques ont été distribués aux écoles élémentaires, en octobre 2023, qu'elles aient participé ou non au projet.

Perspectives pour l'année 2024

- Poursuite des démarches engagées avec les partenaires afin d'atténuer les effets indéniables de la baisse de la densité médicale et ce notamment en lien avec les difficultés d'accès à un médecin traitant : accompagnement des professionnels de santé dans la création de Maisons de santé pluriprofessionnelles (Nations, Brabois), pilotage du comité de coordination « accès aux soins/droits santé » par le service santé/bien-être...
- Finalisation de l'étude de diagnosticsantéavecémergence de recommandations et priorités
- Travail sur la thématique de la santé mentale pour répondre aux besoins exprimés tant par les professionnels que par le grand public
- Travail de prévention sur la thématique des compétences psycho-sociales

Chiffres clés 2023

50

défibrillateurs achetés et déployés par la ville

36

au sein d'établissements recevant du public

14

destinés aux sauveteurs volontaires communaux



Budget

35.279 €

Dépenses



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), composé de 21 agents, est un établissement public administratif communal, dirigé par un Conseil d'Administration indépendant, qui anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS accueille, informe, oriente et accompagne les familles vandopériennes de la meilleure manière possible sur les différentes aides existantes. Le CCAS aide et soutient les plus défavorisés.

Missions

- Accompagnement budgétaire des usagers
- Relais pour l'accès aux droits : sollicitations et interface avec les institutions telles que CAF, CARSAT, CPAM, Pôle Emploi, mutuelles, Banque de France...
- Accompagnement à l'emploi : allocataires RSA, ARE, ASS
- Aide au logement : dettes/expulsions locatives, problématiques liées à l'insalubrité
- Gestion de l'épicerie solidaire
- Accompagnement sur la santé : mission handicap, aide à la mise en place d'aides à domicile, précarité alimentaire, prise en charge et accompagnement des situations de violences
- Animation d'actions collectives pour travailler avec les usagers sur leurs compétences psychosociales comme la confiance en soi, l'estime de soi, le pouvoir d'agir, les interactions sociales
- Participation aux commissions de coordination des actions de prévention des expulsions locatives : examen et traitement des situations des ménages en impayés de loyer ou en procédure d'expulsion locative
- Gestion du dispositif de réussite éducative

Faits marquants 2023

- Rattachement du Dispositif de Réussite Educative au CCAS en janvier 2023 pour davantage de cohésion sociale, de mutualisation des moyens et des ressources, d'homogénéisation des pratiques et d'optimisation des processus
- Restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux et de ses préconisations en matière d'actions sociales à déployer dans les 3 années à venir
- Reprise par le CCAS en septembre 2023 des activités loisirs et bien-être de l'association Bien Vieillir à Vandœuvre afin de développer l'offre sociale à destination des seniors pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social
- Participation du CCAS au déploiement du Programme de Soutien à la Parentalité et aux Familles (PSPF) dont le porteur était l'AEIM 54 : 3 travailleuses sociales ont suivi une formation de 5 jours à ce programme international et ont pu animer avec des professionnels d'autres structures partenaires 10 ateliers pour 10 enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents sur la base du volontariat
- Conventionnement entre l'association U2AF et le CCAS pour la prise en charge financière partielle des interventions de techniciens de l'intervention sociale et familiale auprès de familles vandopériennes afin d'aider les familles à retrouver leur autonomie après des événements familiaux ou difficultés rencontrées ayant déstabilisé l'équilibre familial – 93 familles vandopériennes aidées en 2023 dans le cadre de cette convention
- Participation financière octroyée au CCAS par la Métropole du Grand Nancy, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui a permis l'attribution de 37 aides au paiement de factures d'eau pour un montant total de 15.850 €

Chiffres clés 2023

2.738

rendez-vous d'accompagnement social

33

ateliers collectifs

188

familles bénéficiaires de l'épicerie solidaire et d'aides alimentaires d'urgence : 340 accès sur l'année ayant permis d'aider 1.000 vandopériens en précarité alimentaire pour un montant de 40.000 € de courses

27.000 €

de chèques d'accompagnement personnalisé

149

aides d'urgence octroyées

68

colis alimentaires d'urgence

9

forfaits obsèques pour un montant total de 5.400 €

14

aides octroyées pour le paiement partiel ou total d'un électroménager pour un montant total de 3.310 €

5

participations financières accordées à des personnes en situation de handicap pour le financement de matériel pour un montant total de 2.237 €

2.011

titres de transport 10 voyages remis gratuitement ou à tarif réduit aux personnes en recherche d'emploi

209

bénéficiaires du RSA suivis et accompagnés par les professionnels sociaux

343

rendez-vous pour les 185 enfants suivis par le dispositif de réussite éducative

Budget

1.274.250 €



Perspectives pour l'année 2024

- Intégration du service senior au Centre Communal d'Action Sociale et développement des actions à destination des seniors (rencontres intergénérationnelles)
- Développement d'actions nouvelles à destination des adolescents suivis dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative et des partenariats avec les associations œuvrant auprès des jeunes

Le réso d'échanges

LE RÉSO D'ÉCHANGES fonctionne sur le territoire de Vandœuvre depuis décembre 2016. Il est copiloté par 3 structures du domaine social : le Centre Communal d'Action Sociale, la Maison des Solidarités et l'association Jeunes et Cité. Deux travailleurs sociaux du CCAS font partie de l'équipe d'animation du RéSo d'échanges.

Ses objectifs sont de :

- trouver des réponses aux besoins des membres du Réso par une mise en commun des compétences de chacun,
- augmenter le « pouvoir agir » en participant activement à un réseau d'échange susceptible de soutenir un parcours d'insertion,
- valoriser les compétences pour redynamiser, voire pour accéder à l'emploi,
- favoriser une solidarité de proximité,
- instaurer une parité relationnelle : tous offreurs, tous demandeurs de savoirs,
- permettre à chacun de remobiliser et de transmettre ses compétences,
- rompre l'isolement en rendant les membres acteurs et non consommateurs.





SENIORS

La compétence essentielle relative aux personnes âgées relève du conseil départemental. Cependant, la ville de Vandœuvre souhaite être une ressource de proximité pour les seniors et compléter l'offre existante.

Le service Seniors, composé de 13 agents, est à la disposition des usagers de plus de 65 ans, propose des services à la personne et déploie des actions d'information, de prévention et de lutte contre l'isolement.

Missions

- Accompagnement social des seniors sur demande ou suite à signalement d'un tiers (famille, voisin, professionnel de santé...)
- Gestion de la résidence autonomie les Jonquilles
- Livraison de repas à domicile
- Téléassistance : dispositif d'appel d'urgence en cas de chute ou de malaise
- Gestion du plan canicule
- Mise en place d'actions d'amélioration des conditions de logements
- Distribution de pass bus gratuits ou à tarifs réduits pour les usagers non imposables
- Gestion du dispositif carte horizon : bon d'une valeur de 100 € permettant d'accéder à des activités dans 25 associations partenaires de la commune
- Soutien des 4 clubs de quartier : Club Tourtel, Club des Aînés à la MJC Lorraine, Club des anciens du Charmois et Club Tournier à la résidence autonomie
- Gestion du service gratuit de transport accompagné visant à favoriser l'accès aux activités de loisirs : « SENORITA »
- Gestion des chèques cadeaux : chèque cadeau de 30 € offert à tous les seniors, valable dans les commerces de Vandœuvre



Faits marquants 2023

- Organisation de deux conférences pour le public seniors sur les thèmes de la dépression et du cancer chez les personnes âgées ayant accueilli 110 personnes
- Organisation, en partenariat avec le Club Tournier, d'une sortie pour les adhérents des clubs seniors et de la résidence autonomie : sortie en plein air à Sainte-Marie-aux-Mines avec repas dansant au bord d'un étang pour 40 € par personne
- Poursuite de la participation à l'enquête sur les conditions d'habitation des seniors du parc privé et gestion de plusieurs situations complexes de lutte contre les nuisibles
- Organisation de 7 sorties de spectacles vivants à l'EHPAD de la Sainte Famille, en partenariat avec le conseil départemental
- Organisation du concert annuel gratuit pour les aînés : Enrico Macias au parc des expositions le 6 mai 2023
- Organisation de spectacles ou animations au sein des EHPAD : avec les enfants de l'école de musique pour la Saint Nicolas ou la fête des voisins à l'EHPAD des Jardins du Charmois
- Organisation des 3 repas des aînés, gratuits sur invitation, avec animations musicales
- Quatre célébrations organisées : noces d'or et centenaires

Chiffres clés 2023

4.311

vandopériens de plus de 65 inscrits sur le registre des seniors

2.779

pass bus distribués pour 1.017 bénéficiaires

720

visites à domicile

460

déplacements de LA SENORITA

22.870

repas livrés

3.839

chèques cadeaux distribués

191

bénéficiaires de la téléassistance

1.038

participants aux repas des aînés

332

bénéficiaires de la carte horizon

1.650

seniors ayant profité d'une place gratuite pour le concert d'Enrico Macias

Budget

305.209 €

Dépenses

312.773 €

Recettes





RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS « LES JONQUILLES »

Construite et inaugurée en 1976, la résidence autonomie a été créée pour répondre à un besoin de logement adapté aux Seniors ; cette ambition est restée une politique majeure de la Ville qui continue de développer ses actions au profit de la résidence (rénovation, investissement,...). La résidence autonomie « les Jonquilles » est un établissement non médicalisé à caractère médico-social hébergeant des personnes âgées autonomes, à compter de 60 ans. Elle doit répondre à la politique de la collectivité de Vandœuvre et fait notamment partie du service seniors ; mais dépend également du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle pour le volet autonomie et de l'Agence Régionale de Santé pour le volet médico-social.

La résidence peut accueillir jusqu'à 68 personnes, dans ses 64 logements privatifs. Si 4 appartements sont réservés au couple, le reste du bâtiment est composé de 60 logements individuels avec balcon. Entourée d'un grand jardin, la résidence offre un cadre de vie agréable, tout en étant située à proximité des transports en commun et des équipements de la ville (Parc Richard Pouille, piscine,...). La résidence propose également des services, permettant d'allier, convivialité, confort et sécurité :

- 2 agents polyvalents sont en charge de l'hygiène du bâtiment et des lieux communs ainsi que de la restauration ; la résidence offrant la possibilité d'une restauration collective.
- 3 concierges assurent la sécurité du bâtiment 24h/24 – 7j/7 et la résidence est équipée d'un système d'appel d'urgence relié directement à la conciergerie.
- Des intervenants extérieurs ou émanant des services de la ville viennent proposer des animations variées tout au long de l'année (activités pour la santé physique ou cognitive, activités culturelles et de loisirs, actions de prévention et temps festifs) et la résidence met ses locaux à disposition du Club Tournier, qui propose également des activités.

Tout ceci permettant d'assurer la mission première d'une résidence : mettre en place tout ce qui peut concourir à améliorer ou tout du moins préserver l'autonomie des seniors et ce le plus longtemps possible.

Faits marquants 2023

- Organisation de nombreuses activités : rencontres intergénérationnelles, atelier théâtre intergénérationnel, participation des seniors non habitants de la résidence à des évènements de la résidence, ouverture de nos ateliers prévention à des personnes extérieures, participation à la Fête des lumières avec distribution de crêpes aux habitants et accueil d'un stand public, développement de partenariats avec 2 MJC
- Poursuite des activités en partenariat avec les autres services de la ville : atelier équilibre par le Parc des Sports, atelier lecture avec la médiathèque, atelier jeux avec la ludothèque, développement d'un atelier mémoire par

la ludothèque, rencontre intergénérationnelle avec le service réussite éducative et le service scolaire (avec l'accueil du conseil municipal des enfants), atelier chant intergénérationnel avec l'école de musique

- Réalisation de l'évaluation externe de la résidence, obligation réglementaire pour les établissements médico-sociaux, qui apprécie l'accueil et l'accompagnement des résidents selon un référentiel établi par la Haute Autorité de Santé : cette évaluation a abouti à un renouvellement de l'autorisation de poursuite d'activité délivrée par le Conseil Départemental à la résidence pour 15 ans.

Chiffres clés 2023

6
logements attribués en 2023

600
repas servis par mois

15
activités différentes proposées





Vie associative

La ville de Vandœuvre bénéficie d'une richesse associative importante et indispensable au sein de ses quartiers.

Cet important tissu associatif, sa performance au quotidien au service de la population et du Vivre Ensemble en font un atout majeur et précieux pour Vandœuvre. Les acteurs associatifs y sont nombreux et toute l'année, sont les partenaires de la municipalité pour le resserrement du lien social, la formation permanente, l'Éducation Populaire, l'accès à la culture, l'animation des quartiers. Au 31 décembre 2023, 415 associations actives étaient référencées, qu'elles aient leur siège sur la ville ou qu'elles y réalisent une grande partie de leurs activités.

Le service Vie Associative, composé de 2 agents, est chargé de renseigner et soutenir l'action des associations du territoire.

Missions

- Conseil personnalisé aux associations : aides apportées par la municipalité et par les organismes extérieurs pour des aides financières, soutien technique des associations dans leurs démarches
- Suivi des demandes de subventions : subventions de fonctionnement, subventions de projet et subventions liées au contrat de ville
- Suivi des ateliers du conseil des associations
- Chiffrage annuel de la valorisation des aides indirectes apportées aux associations
- Gestion des locaux associatifs
- Mise en place d'un plan de formation pour les associations
- Gestion du site internet des associations
- Suivi des manifestations associatives : demandes de matériel, d'occupation du domaine public, de reprographie, de relais communication
- Organisation de la fête des associations

Budget

25.950 €
Dépenses

Faits marquants 2023

- La fête des associations du dimanche 2 juillet 2023 au parc Richard Pouille de Vandœuvre a réuni 93 associations agissant sur la commune pour montrer la richesse des activités qu'elles peuvent proposer et 5 prestataires extérieurs venus faire des animations. Public présent : environ 4 500 personnes
- L'année 2023 a marqué le début d'un travail sur la critérisation des subventions attribuées, l'objectif étant de rationaliser l'attribution des subventions aux associations et de la rendre plus équitable.

La municipalité peut par ailleurs octroyer des subventions pour des projets qui bénéficient directement aux habitants du quartier prioritaire. Cela est rendu possible par le contrat de ville de la Métropole du Grand Nancy, signé le 23 décembre 2015. Ce contrat regroupe 44 partenaires rassemblés pour améliorer la qualité de vie et renforcer l'égalité des chances dans les quartiers prioritaires, chacun dans ses champs de compétences, selon ses priorités et ses orientations. Pour 2023, ce sont au total 80 projets qui ont été soutenus dans le cadre de la politique de la ville pour un montant total de 111.700 euros.

En parallèle, les associations Vandopériennes bénéficient, dans le cadre de leurs activités quotidiennes ou de manifestations occasionnelles, de l'appui de la ville dans différents domaines : communication, interventions techniques, mise à disposition de personnel, de salle, de matériel ou de véhicules.

Perspectives pour l'année 2024

- Organisation de la fête des associations le dimanche 30 juin 2024
- Mise en ligne de la plateforme Vand'Active qui remplacera l'actuel site des associations et qui permettra de simplifier les démarches administratives
- Travail à poursuivre sur le devenir de l'ancienne trésorerie, rachetée par la ville en 2023
- Aller au-delà de la critérisation des subventions de fonctionnement, en instaurant des critères et des priorités pour l'arbitrage des demandes de subvention sur les projets associatifs
- Optimiser la gestion des locaux associatifs en renforçant la mutualisation et le travail partenarial

Chiffres clés 2023

38 locaux associatifs mis gratuitement à disposition des associations

1 scène culturelle nationale

1 nouveau local constitué de

7 box de stockage pour les associations

9 salles municipales prêtées aux associations pour leurs activités ponctuelles

131 associations subventionnées en 2023 pour un montant total de 2.849.795 €

39 projets associatifs subventionnés pour un montant total de 78.650 €

25 associations conventionnées avec la ville

36 associations ayant bénéficié d'une avance sur subvention à percevoir en 2024

1.907.705 € d'aides indirectes octroyées en 2021



Culture

Composé de 3 agents, le service administratif de la culture coordonne la saison culturelle et programme des actions de médiation culturelle sur le territoire.

Missions

- Organisation de concerts, expositions, spectacles et ateliers artistiques dans les écoles, rencontres avec des artistes, festivals
- Promotion de l'éducation artistique et sensibilisation du public aux différentes disciplines artistiques
- Favorisation de l'accès à la culture pour tous en proposant des événements gratuits ou à tarifs réduits
- Connaissance, protection, conservation et valorisation du patrimoine vandopérien
- Promotion de l'architecture
- Soutien à la création et à la diffusion artistique en encourageant l'émergence d'initiatives locales
- Développement du livre et de la lecture
- Promotion de la langue française et des langues de France
- Suivi des 3 MJC : MJC Étoile, MJC Lorraine et MJC centre social Nomade
- Soutien au Centre Culturel André Malraux, scène nationale

Perspectives pour l'année 2024

- Concert conférence autour de Starmania avec l'ensemble musical de St Nicolas de Port en présence de Fabienne Thibeault
- 11^e édition du festival Vand'Influences du 15 mars au 14 avril 2024
- Concert événementiel pour les personnes âgées : Sheila le 22 juin
- Expositions : peintures, sculptures, photographies
- Théâtre dans le cadre des festivités autour de « Nancy capitale mondiale de la Comedia dell' Arte »
- Mise en valeur du patrimoine Clunisien de Vandœuvre dans le cadre du 30^e anniversaire de la fédération des sites clunisiens
- 2^e édition du Tremplin RAP
- Le mois de la chanson en novembre 2024

Faits marquants 2023

- 10^e édition du festival Vand'Influences et première fêria dans le Grand-Est
- Les Estivales
- 10^e édition des rencontres de la chanson
- 1^{er} Tremplin Rap à Vandœuvre
- Création monumentale : installation boulevard Barthou d'une statue créée par l'artiste Nika
- Label Architecture contemporaine remarquable accordé à la Faculté des Sciences et Technologies de Vandœuvre
- Concert organisé en partenariat avec le festival Nancy Jazz Pulsations pour fêter les 50 ans
- Hommage à l'artiste SPATSZ

Cette année a été marquée par la tenue de trois expositions captivantes entre septembre et octobre. La première, intitulée « Au temps pour moi », a brillamment mis en lumière les œuvres de l'artiste mosellan Alain Simon. Ces expériences collectives ont renforcé sa conviction que la pratique artistique trouve sa véritable essence dans le partage et l'échange.

La seconde exposition a été dédiée au centenaire de la disparition d'Hector Michaut. En collaboration la Société Lorraine des Amis des Arts et des Musées, cette exposition a offert une plongée captivante dans l'œuvre de l'ébéniste de l'Art Nouveau.

Enfin, la dernière exposition a célébré les 50 ans du prestigieux festival Nancy Jazz Pulsations. Onze talentueux photographes ont capturé à travers leurs objectifs des moments emblématiques de l'histoire du jazz.

Au total, plus de 3000 personnes ont eu le privilège d'apprécier ces trois expositions exceptionnelles.



HK

En mars 2023, la salle Bernie-Bonvoisin a été le théâtre d'une soirée mémorable dans le cadre du festival Vand'Influences. HK, après avoir rendu hommage au résistant Stéphane Hessel avec son groupe les Saltimbanques, a offert au public une nouvelle vision de Jacques Brel à travers une reprise de la chanson « Amsterdam ». La soirée a attiré un public nombreux, avec plus de 700 personnes présentes pour assister à ce concert inoubliable. L'énergie positive, la diversité des genres musicaux et l'engagement des artistes ont contribué à faire de cette soirée un moment exceptionnel.

Chiffres clés 2022

80 %
des concerts sont gratuits

3
spectacles
pour les scolaires

10
expositions

1
cinéma en plein air

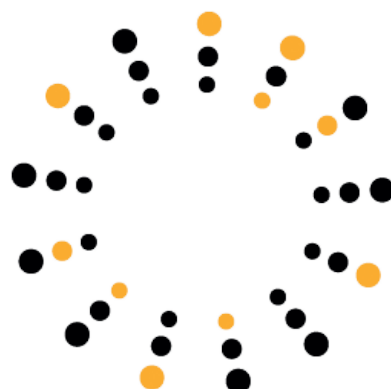
1
pièce de théâtre

43
concerts

Budget

350.427 € €
Dépenses

54.468 € €
Recettes





École de musique

L'école de Musique de Vandœuvre, première structure municipale d'enseignement de la musique du Grand Est en termes d'élèves inscrits, propose des cours individuels (pour les instruments polyphoniques, cordes, bois et vents), de la formation musicale et de la pratique collective (Orchestres à vents, Orchestres à cordes, chorales, Big band Jazz, Ateliers,...).

L'enseignement se divise en 3 cycles (cycle de 4 à 6 années) à partir de l'âge de 7 ans, menant les usagers à une pratique musicale amateur autonome de haut niveau. Un département de découverte musicale accueille les enfants entre 4 et 6 ans et leur permet de commencer en douceur l'éveil musical.

L'EMMV dans sa labellisation est soumise au Schéma National d'Orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la musique du Ministère de la Culture.

L'établissement est composé de 29 agents d'enseignement Artistique, 3 agents administratifs et 1 personnel technique. L'École de musique pilote également 5 Orchestres A l'École qui fonctionnent par cycle de 3 ans sur 3 OAE en école élémentaires et 2 OAE au collège Simone Beauvoir.

L'orchestre d'Harmonie de Vandœuvre, vitrine sur le plan National de la Ville, fait partie depuis Mai 2023 des 10 Meilleurs Orchestre d'Harmonie de France. L'ensemble, classé au niveau Honneur par la Confédération Musicale de France, compte 80 musiciens (dont 12 chefs de pupitres) et se produit 6 à 10 fois par an sur la Ville, la Métropole et sur le territoire National.

Perspectives pour l'année 2024

- Lancement du chantier de construction de l'auditorium
- Favoriser l'accès à la musique avec des interventions en crèches, ludothèque, foyer résidence seniors, hôpital d'enfants...

Budget

34.467 €
dépenses

182.866 €
recettes

Chiffres clés 2023

66
événements pour
10.400 spectateurs

679
élèves inscrits en
septembre 2023



Médiathèque

La médiathèque Jules Verne est un établissement municipal, dont les 22 agents ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture. Par son action de médiation, elle garantit la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels.

Elle coopère régulièrement avec d'autres organismes culturels, éducatifs ou sociaux. Équipement de proximité, elle porte une attention particulière aux acteurs locaux du territoire desservi. Créée en 2000, la médiathèque met à disposition de tous les publics des collections physiques et des ressources numériques, à consulter ou à emprunter. Au sein d'un bâtiment de 2500 m², un personnel qualifié accueille tout type de public, individuellement ou collectivement. La politique d'animation a pour vocation à encourager l'éveil culturel et citoyen de chacun dans une démarche qui se veut inclusive.

Perspectives pour l'année 2024

- Une deuxième édition du Festival Petits lecteurs
- De nouvelles propositions, toujours plus diversifiées, du Musée Numérique
- Le développement de partenariats pour mieux toucher les publics en difficulté
- La valorisation des ressources numériques
- L'élaboration d'un projet d'établissement

Budget

164.275 €
dépenses

30.906 €
recettes

Faits marquants 2023

- Premier festival des petits lecteurs
- Un espace jeux vidéo qui fonctionne pleinement avec 1.000 inscrits fin 2023
- La participation de la médiathèque au prix des incorruptibles
- Un mois entier autour de la science avec de nombreuses propositions : ateliers, escape game, conférence, spectacle
- Une fréquentation accrue, des prêts en hausse



LE FESTIVAL PETITS LECTEURS

En 2023, la municipalité a fait le choix de tout mettre en œuvre pour l'organisation de la 1^{ère} édition du Festival Petits Lecteurs qui s'est déroulée le 22 septembre à la Médiathèque.

Animations, activités, spectacles proposés de qualité, adaptés à la Petite enfance ; la semaine en amont a rencontré également un succès, elle a permis aux élèves des écoles maternelles (553), aux enfants des crèches municipales et associatives, parentales (128) et 6 enfants de l'IME de découvrir un spectacle sur le thème du Festival... Le Loup.

Le Loup présent toute la journée du 22 septembre a pu se faire photographier avec de nombreux enfants, mais en a quand même effrayé certains.

Distribution de sacs sérigraphiés avec le Logo du Festival et des goodies.

250 chèques-lire d'un montant de 10 € ont été offerts. Les familles avaient la possibilité de l'utiliser dès le jour-même auprès de la Librairie Hall du livre présente sur le site pour l'événement.

Plus de 1200 personnes sont venues à la médiathèque sur la journée. Plus précisément 166 familles (dont 114 de Vandœuvre) ont participé au Festival.

Tous les ateliers, spectacles et animations ont affiché complet. L'exposition « au secours Voilà le Loup » a été installée au rez-de-chaussée de la médiathèque de mi-septembre à mi-octobre. Le public a pu la découvrir et les enfants des écoles et des structures petite enfance ont pu bénéficier d'une visite guidée.

Chiffres clés 2023

5.375

inscrits

250.135

prêts de documents

119.803

documents : livres, DVD, CD, jeux, revues, partitions

88.301

visiteurs

224

accueils de classes pour 4.049 enfants

193

événements





MaHiCha

La Maison de l'Histoire de la Chanson, qui ouvrira ses portes en 2026 au domaine du Charmois, est un centre de ressources indépendant dédié à l'histoire de la chanson française de 1850 à la fin des années 90.

Missions

La Maison de l'Histoire de la Chanson a pour vocation :

- la collecte d'archives et de supports enregistrés des œuvres, leur préservation, leur conservation et leur classement,
- l'étude, la formation, l'action éducative, la recherche universitaire sur l'économie du métier,
- la promotion et l'organisation de rencontres, d'animations et de spectacles permettant de faire redécouvrir et de transmettre ce patrimoine à un large public, du scolaire aux universitaires,
- la promotion de la langue française.

Perspectives pour l'année 2024

- Choix par le jury de la commission d'appel d'offres, le 17 janvier, du maître d'œuvre devant concrétiser le projet

Chiffres clés 2023

8.000
documents
catalogués

773
partitions triées
et indexées

Faits marquants 2023

- Obtention d'une subvention de 592.000 € de la part de l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville
- Engagement du Conseil Départemental et de la Métropole du Grand Nancy à cofinancer la construction de la Mahicha respectivement à hauteur de 150.000 € et 200.000 €
- Mise à disposition de locaux à l'association des Amis de la Mahicha, dans l'attente de la création de la Maison (prévue pour 2026)
- Poursuite de la procédure d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commande publique du chantier du bâtiment
- Développement des animations, manifestations et conférences :

1^{er} mars : En partenariat avec le Centre de Recherches sur les Cultures et les littératures Européennes de l'Université de Lorraine : colloque et soirée débat « Quand les chansons voyagent ».

20 avril : « *L'exil en chanson, l'exemple de l'immigration algérienne en France dans la deuxième moitié du XX^e siècle* ». Conférence musicale animée par Laurent Martino, docteur en Histoire, Université de Lorraine.

« Les trois temps du bal musette. Les orchestres de variété en Lorraine, des années 1940 aux années 1990. » Conférence musicale animée par Julien Desprez, doctorant en Histoire, Université de Lorraine.

25 mai : « La vie et l'œuvre de Bernard Haillant, chanteur d'origine nancéienne (1944-2002) » présentée par Monique Haillant, animation musicale par le chanteur Antoine Fetet.

22 juin : « Le train de la chanson », conférence musicale sur les évocations du train en chanson, animée par Didier Francfort, professeur émérite d'histoire contemporaine, Université de Lorraine.

20 septembre : En partenariat avec le Goethe-Institut de Nancy ; Conférence de Didier Francfort et d'Evelyn Kreb « Une petite histoire des relations franco-allemandes en chansons. »

28 septembre : conférence musicale Baboche. Musique de contre bande, paroles pour usage personnel

24, 25, 26 novembre : 10^e édition des Rencontres de la chanson

15 décembre : En partenariat avec l'association Plaisir Tango ; conférence musicale et dansante : Tango et Chanson animée par Didier Francfort, professeur émérite d'histoire contemporaine, Université de Lorraine.



La ville a fait expertiser l'importante collection de 78 tours d'André Bernard acquise en 2022, par Martin PENET, journaliste et historien spécialisé dans la chanson française. Le rapport d'expertise conclut notamment « De nos jours, il est excessivement rare, pour ne pas dire unique, de pouvoir acquérir en une seule fois autant de disques anciens, qui sont devenus des pièces patrimoniales.

Environ 13.500 disques retenus sur les environ 20.000 livrés constituent le cœur utile pour la Maison de l'Histoire de la Chanson de la collection André Bernard. La base ainsi constituée sur le patrimoine chanté français de la période 1900 à 1955 apparaît comme étant d'une grande qualité. »





HiLo

Dans le cadre de la rénovation urbaine dont bénéficie une partie du Quartier Prioritaire de la Ville, la Ville de Vandœuvre-lès-Nancy a mis en place une valorisation dynamique de la mémoire des habitants dans le but de co-construire un lieu culturel et artistique à visée scientifique, l'HiLo. A l'instar d'un espace culturel urbain et citoyen, l'HiLo mettra en lumière les histoires individuelles des quartiers pour en faire une grande histoire collective.

Missions

- Recueillir la mémoire des habitants des quartiers inscrits au Plan de Rénovation Urbaine
- Constituer les collections matérielles (objets) et immatérielles (témoignages) du futur HiLo
- Créer du lien avec les habitants par le biais d'actions mémorielles : auberges de la parole, expositions photographiques, animations auprès des scolaires...
- Poursuivre les partenariats avec les structures locales : MJC Étoile, espace Yves-COPPENS, associations, radio Caraïb Nancy, CCAM, Micro-Folie...
- Poursuivre les partenariats avec les structures muséales locales et nationales : Musée des Beaux-Arts de Nancy, Musée Lorrain de Nancy, Musée National de l'Histoire de l'Immigration, AMuLoP d'Aubervilliers, Rize de Villeurbanne...
- Poursuivre le partenariat avec l'Université de Lorraine (histoire, géographie, sociologie, architecture, cinéma et audiovisuel) et l'ANRU

Perspectives pour l'année 2024

- Poursuite des actions mémorielles auprès des habitants
- Mise en place d'un cycle annuel d'animations
- Début de la collecte de dons

Chiffres clés 2023

337 habitants ont été approchés durant 11 actions estivales de promotion et de sensibilisation (Fête des Lumières, Block Party, Festival du Logement, kermesse Ker'Inclusive, Fête des Associations...)



Pôle aménagement et économie

Le Pôle Aménagement et Économie regroupe une vingtaine d'agents, aux missions et compétences variées. Toutes concourent au développement de la ville, au travers :

- D'une part les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, regroupant les services urbanisme, études/planification, affaires foncières, développement économique ainsi que le service gestion du domaine communal et des mobilités sur un plan plus opérationnel
- D'autre part les métiers du développement social, avec le service renouvellement urbain / gestion urbaine de proximité, les politiques de l'habitat, la politique de la ville et la gestion des structures Coppens et Pagode, ainsi que l'emploi/insertion.

Le Pôle Aménagement et Économie porte donc des compétences transversales, gérées en lien étroit avec la Métropole Grand Nancy, requérant une solide ingénierie et un contact étroit avec les habitants et usagers de Vandœuvre.

Chiffres clés 2023

630

certificats d'urbanisme

17

permis de construire

1

permis d'aménager

176

certificats de numérotage

210

déclarations d'intention d'aliéner

4

permis de démolir

270

déclarations préalables

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME – APPLICATION DU DROIT DES SOLS

- Délivrance des autorisations du droit des sols, autorisation des manifestations dans les établissements recevant du public
- Renseignements aux notaires à l'occasion des cessions immobilières
- Suivi de la conformité des travaux
- Police de l'urbanisme

Permis importants délivrés en 2023

- Opération VINCI Avenue du Général Leclerc = 155 logements étudiants
- Auditorium pour l'école de musique
- Ancienne Casse Auto transformée en box de stockage
- Chaufferie Réseau de Chaleur Rue Louis GUINGOT
- Chaufferie du CHRU de Brabois : permis de construire en cours d'instruction à la DDT
- 2 Permis de démolir sur des bâtiments BATIGERE ANRU Rue Goethe



Sécurité des établissements recevant du public

- Suivi des commissions de sécurité en lien avec le SDIS
- Délivrance de licence de taxi
- Demande d'ouverture de débit de boissons temporaire
- Licence de débit de boissons à emporter, à consommer sur place – restaurant
- Demande d'organisation de tombola
- Permis de stationnement – FOODTRUCK
- Ouvertures dominicales des commerces
- Demande de fermetures tardives

Chiffres clés 2023

52

demandes de construire, modifier, aménager des ERP (AT) ont été déposées et instruites : 29 arrêtés d'autorisation de travaux et 4 arrêtés de refus d'AT ont été délivrés.

32

visites périodiques de la Commission de Sécurité d'Arrondissement ont eu lieu

10

visites de réception de travaux par la Commission ont eu lieu au cours de l'année 2023, donnant lieu à 8 arrêtés d'autorisation d'ouverture au public d'un ERP après travaux.

37

demandes de manifestations au sein d'un ERP ont été déposées et instruites, dont 11 demandes d'autorisation préalable d'enseignes et publicités qui ont été déposées en mairie puis transférées à l'Etat pour l'instruction.

Tous les ERP communaux sont désormais en avis favorable de la commission de sécurité !

AMÉNAGEMENT / FONCIER

- Accompagnement des projets urbains et de l'aménagement du territoire
- Planification d'urbanisme PLUi/RLP

Faits marquants 2023

- Projet de réhabilitation et d'extension du monastère des clarisses en résidence étudiante/jeunes actifs, rue Sainte-Colette
- Projet de résidence étudiante avenue Général Leclerc, en lieu et place de l'ancienne station-service
- Acquisition de biens vacants parcelles espaces verts
- Acquisition des Pinsons, rue de Venise
- Acquisition de l'ancienne douane Faron
- Cession d'un pavillon rue Charles Peguy



Le site Faron

Le site FARON, d'une superficie de 5.5 ha, est un ancien site militaire, qui constitue une friche urbaine. Cette ancienne caserne située en cœur de ville, représente un enjeu majeur pour la commune de Vandœuvre. Le site est bordé de quartiers qui ont fait l'objet d'un véritable rebond : ZAC « Biancamaria » qui a donné le jour à un EcoQuartier ambitieux et novateur, site commercial implanté le long du boulevard Barthou en complète rénovation et modernisation, projet d'hôtellerie premium dans l'ancienne église St François d'Assises, futur site Elithis à vocation mixte de logements, commerces et bureaux, reconversion de l'ancien monastère Sainte Claire en logements étudiants jeunes actifs...

En 2013, l'Etat a indiqué son souhait de céder cette emprise et depuis la ville n'a cessé de montrer son intention de l'acquérir (acquisition de l'ancienne douane par la commune en septembre 2023).

Fin 2023, la ville a été sollicitée pour l'implantation d'un programme privé autour du sport sur une partie de l'emprise du site :

- réhabilitation et extension de la halle de sport existante, réhabilitation de 2 bâtiments existants pour l'hébergement des joueurs le temps de la saison sportive.
- activités annexes : commerces, restauration, activités médicales – paramédicales, espaces évènementiels et co-working, e-sports, mur d'escalade, loisirs...

La ville a de nouveau engagé des discussions avec les services de l'Etat, en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier du Grand Est, pour l'acquisition de la globalité du foncier du site, qui devrait être acté en 2024. L'aménagement urbain de l'emprise restante du site n'est pas encore défini, mais à terme, ce site doit faire l'objet d'un aménagement urbain qualitatif, dans la continuité de ce qui a été entrepris avec l'EcoQuartier « ZAC Biancamaria ». La ville va engager des études sur la programmation urbaine avec son AMO programmiste conseil.

Les Nations

Depuis plusieurs années, le Centre des Nations connaît d'importantes difficultés financières. La Ville de Vandœuvre, avec le soutien de la Métropole du Grand Nancy et en liens très étroits avec les services de l'Etat, œuvre pour pérenniser cet équipement et consolider sa place de centralité pour la commune et ses habitants.

Une réflexion en mode projet a été initiée, sous l'impulsion de la Préfecture, afin de mettre l'ensemble des acteurs, des partenaires et financeurs potentiels dans une dynamique commune. Plusieurs études, portées à différentes échelles, sont en cours : urbaine, financière et juridique ; elles vont permettre de dessiner l'avenir de cet équipement.

Ainsi en 2023, la ville a passé une convention avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt sur le Centre des Nations.

En effet, la requalification du Centre des Nations constitue un enjeu essentiel pour la Ville de Vandœuvre et la Métropole du Grand Nancy afin de recréer une centralité attractive, accessible et intégrée à la hauteur de la 2^e Ville de la Métropole et du Département.

Afin de donner un nouveau départ à l'ensemble de ce site et compte-tenu de la complexité du projet, la Ville de Vandœuvre et la Métropole du Grand Nancy souhaitent voir émerger des projets de requalification innovants. Ces derniers doivent permettre de transformer la tour en immeuble d'habitation tout en affirmant sa signature architecturale, de réactiver la fonction marchande du site et de garantir la pérennité de l'ensemble des activités, médicales comme tertiaires. Tout au long de l'année 2023, des rencontres avec les professionnels qui exercent dans le centre ont été initiées pour les informer et les accompagner au mieux. A souligner également, la Ville a procédé à des avances remboursables à la copropriété lui permettant de faire face aux charges de fourniture d'énergie nécessaire au maintien des installations de sécurité pour l'accueil du public pendant les périodes hivernales 2022-2023 et 2023-2024.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

- Délivrance des autorisations d'occupation du domaine public (stationnement, circulation...)
- Gestion des réclamations et du lien aux habitants
- Interface avec la Métropole du Grand Nancy

Chiffre clé 2023

546
arrêtés

LIEN AVEC LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

- Suivi de la vie institutionnelle et des projets métropolitains : préparation et suivi des instances de la Métropole
- Organisation de réunions publiques thématiques (transports, voiries, hydraulique urbaine)
- Suivi permanent des travaux du P2M (Plan Métropolitain des Mobilités), coordination avec les autres projets, lien avec la population
- Etablissement et suivi des demandes de programmation de travaux d'aménagement de voirie
- Organisation de plusieurs visites du Pôle de l'eau avant la démolition/dépollution et la reconversion du site
- Suivi du déploiement de la fibre optique : lien entre l'opérateur Orange (qui construit le réseau) et les habitants

Le territoire de Vandœuvre est aujourd'hui raccordé à la fibre à 96-97 %.

MOBILITÉS

- Transports en commun : suivi des travaux du P2M métropolitain, concertation avec la Métropole sur l'armature du nouveau réseau
- Aménagement des voiries, en complémentarité avec la compétence métropolitaine
- Mise en œuvre de diverses actions visant à favoriser la pratique des mobilités actives : apprentissage du vélo à l'école (250 écoliers formés/an), location d'un triporteur dans le cadre d'une démarche participative...

DEVELOPPEMENT SOCIAL

NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE

Les ambitions du Nouveau Projet de renouvellement Urbain du quartier « Haussonville – les Nations » ont été amplifiées en 2023. En effet, la ville de Vandœuvre-lès-Nancy, avec l'appui de la Métropole du Grand Nancy a pu obtenir des financements supplémentaires de l'ANRU permettant d'intensifier la rénovation urbaine du quartier.

Un avenant à la convention initiale a été signé le 28 septembre 2023 par l'ensemble des partenaires. Il acte un projet à hauteur de 97 Millions d'euros (contre 60 initialement)

- Des démolitions supplémentaires sur le 1 Marken, 1-3 Jonquilles et Serins soit 183 logements supplémentaires (pour un total de 465 logements)
- Construction de 41 logements en accession sociale à la propriété (pour un total de 157 logements en diversification et 43 logements HLM)
- La constitution d'un nouveau groupe scolaire Jean Pompey, sur l'emprise actuellement occupée par les bâtiment Serins et Hulottes. Il s'agira de créer une école primaire. De surcroît, le nouveau groupe scolaire devra également offrir des espaces dédiés aux activités périscolaires et socio-éducatives, petite enfance... en complémentarité avec les offres déjà déployées sur le quartier.

Cette opération doit contribuer à favoriser l'attractivité de ce secteur (l'école constitue l'un des premiers critères de choix à l'installation des parents dans un quartier), et ainsi contribuer à favoriser la mixité sociale et scolaire dans ce quartier.

Avancées opérationnelles 2023

Si les travaux ne sont pas encore visibles, hormis la démolition du bâtiment Marken en 2021, des avancées importantes ont eu lieu en 2023 :

- La ville a lancé le concours de recrutement de l'architecte qui réalisera la nouvelle MJC Etoile qui abritera également l'HiLo (histoire Locale) et un tiers lieu dédié au numérique. La procédure de recrutement sera finalisée au tout début de l'année 2024. Ce nouveau bâtiment sera ouvert sur la nouvelle place de Londres et se développera en lieu et place de l'ancien Centre Commercial Jeanne d'Arc dans lequel seules deux cellules commerciales sont encore occupées en décembre 2023.
- Le relogement des habitants dont le logement sera démolit est largement entamé. MMH a procédé aux enquêtes sociale pour recueillir les besoins des habitants du bâtiment Marken. Batigère a finalisé l'ensemble des relogements sur les Courlis qui est donc entièrement vide au 31 décembre 2023. Il convient également de noter que les relogements sur les bâtiments Serins et Hulottes sont largement avancés.
- La commercialisation du nouvel immeuble mixte sur l'Avenue Jeanne d'Arc, porté par le promoteur Promagora a été lancée (commerce, logements, bureaux).
- La ville a également lancé une étude pour définir les besoins en matière scolaire et périscolaire. Une enquête quantitative et qualitative a été réalisée par le bureau d'études HURBA auprès des habitants du quartier politique ville, au-delà du seul secteur NPRU, pour tenir compte de l'extension du QPV sur le secteur Charmois notamment. 307 familles ont répondu dont près d'un tiers issu des secteurs Vand'Est / Etoile / Forêt noire.

L'enquête cadre de vie met en évidence des disparités de problématiques ou d'image du quartier, en fonction des secteurs des répondants. Le premier facteur d'attractivité de la ville cité par les enquêtés (35 %) est constitué par les équipements scolaires.

Des attentes en termes de soutien scolaire, d'activités périscolaires ou de suivi des enfants ont été formulées. A noter que l'école maternelle Jean Pompey actuelle bénéficie d'un bon niveau de satisfaction.

Les questionnaires ont été complétés par des ateliers avec des enfants (réalisés sur le temps de midi). Ils ont fait part de leur « école rêvée ». Cette première étude conforte le projet de création de Groupe Scolaire.

● Depuis juin 2023 deux agents de médiation de proximité ont été déployés par la Métropole du Grand Nancy sur le Quartier. Ils ont pour missions principales d'observer, orienter, écouter ; d'informer les habitants et les orienter vers les cheminements sécurisés et de rendre compte aux différents acteurs des demandes, suggestions et difficultés rencontrées. Ils contribuent à renforcer le dialogue avec les habitants.



GESTION URBAINE DE PROXIMITE

LE TRAITEMENT DES PUNAISES DE LIT

La ville a acquis en juin 2023 une étuve mobile qui permet de traiter thermiquement de manière efficace les infestations par punaise de lit. C'est un investissement important de 170.000 €. L'outil permet le traitement simultané de 160 sacs de textiles de 6 kg (50 litres) mais peut aussi traiter les livres, DVD, mobiliers, matériels électroniques... Un cadre d'utilisation sécurisé a été mis en place avec l'appui de partenaires qui connaissent parfaitement la lutte contre les punaises de lit. Ces associations vont accompagner pas à pas les habitants touchés.



LA DEMARCHE TERRITOIRES

La démarche Territoires en commun vise à accompagner les collectivités dans leur manière de concevoir des politiques publiques. Pour cela, l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires a proposé une démarche d'ingénierie collective, pour que chaque collectivité partenaire puisse élaborer son propre plan d'action, de façon coopérative et citoyenne, en profitant des regards croisés et de l'apprentissage mutuel entre pairs. Ainsi, la démarche permet aux collectivités de développer et d'inscrire durablement dans leur territoire, une culture de l'engagement citoyen sous toutes ses formes.

L'année 2023 a permis à la commune de poser un diagnostic sur les démarches participatives déjà mises en place et de développer un plan d'actions en testant de nouveaux outils, dans une démarche « d'aller vers » les habitants notamment à l'aide d'un triporteur.

2024 sera l'année de mise en œuvre de ces nouveaux outils de participation / concertation notamment dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain pour travailler sur l'extension du parc Pouille.

POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat de ville

- Participation à l'élaboration du futur Contrat de Ville
- Instruction des demandes de subvention au titre du Contrat de ville
- Suivi et coordination des dispositifs de cohésion sociale en lien avec les orientations Politique de la ville sur le secteur du QPV « Haussonville-Les Nations »

Développement social et prévention

- Supervision des missions de l'équipe de développement social et urbain des espaces Coppens et Pagode
- Supervision des missions de prévention de l'agent de médiation sociale

Faits marquants 2023 :

- Poursuite des réunions de coordination sur les thématiques « Français Langue Etrangère »
- 5 projets déposés en réponse à l'appel à projet contrat de ville
- Participation au financement d'un chantier jeune, porté par la MJC centre social Nomade
- Développement des partenariats avec les associations du territoire autour de l'élaboration du contrat de ville et de la redynamisation de la Pagode
- Accueil à l'espace Coppens de nombreux partenaires comme la MJC Etoile, l'association R'Espérance, l'association Jeunes et Cité
- Recrutement d'un agent en contrat adulte relais

EMPLOI INSERTION

662 jeunes Vandopériens/nnes âgés de 16 à 25 ans ont été suivis par la Mission Locale en 2023, 512 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé (entretien individuel, atelier, information collective). Ces 512 jeunes ont été aidés dans leurs recherches d'emploi/de formation/d'orientation, de santé, de citoyenneté, de logement et de loisirs/culture/sport

Faits marquants 2023 :

- Elaboration des objectifs opérationnels insertion / éco dans le cadre du nouveau contrat de ville
- Rencontre des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) de la Métropole organisée par Pôle Emploi à la ferme du Charmois le 26 janvier 2023
- Action « Job Bar » organisée par la Mission Locale au Parc des Sports le 27 septembre 2023
- Echange avec des jeunes suivis par la Mission Locale pour connaître leurs besoins et évaluer l'offre de service de la Mission Locale à l'Espace Yves Coppens le 12 octobre 2023
- Lancement du Groupement Local pour l'Emploi (GLPE) par la Préfecture et Monsieur le Maire à l'Hôtel de Ville le 8 novembre 2023
- 2^e édition du Challenge Sport Emploi organisée par le CREPI, ID'EES INTERIM, Pôle Emploi, la Mission Locale, le VNVB et la Ville au Parc des Sports le 7 décembre 2023

DEVELOPPEMENT LOCAL

UNIVERSITÉS

Des étudiants engagés au sein du dispositif Contrat Communal Etudiant dans des services municipaux et des associations. Ce dispositif sera réinterrogé en 2024 au vu du nombre relativement faible d'étudiants touchés.

ECONOMIE

- Adhésion à NBTECH
 - Adhésion et subvention versée à l'association Nancy Porte Sud
- Ces 2 associations constituent des acteurs dynamiques majeurs de la vie économique locale, participant ainsi au rayonnement du territoire ainsi qu'à son attractivité économique. Raison pour laquelle la Ville a adhéré ou subventionné.
- Organisation du Marché des créateurs en septembre au Parc Richard Pouille : animations et mise en lumière des entrepreneurs par les associations France Active Lorraine et ADIE (stands proposant à la vente et/ou dégustation de leur production)
 - Refonte du site Vand'Eco, mis en ligne

HABITAT

Poursuite de l'étude sénior

Elle s'inscrit en complément de la connaissance du service « Seniors » de la ville et des enquêtes des populations séniors déjà entreprises sur le parc public par les deux principaux bailleurs sociaux du territoire vandopérien (Batigère et MMH).

Travail sur les attributions de logements sociaux

La ville participé tout au long de l'année 2023 aux travaux initiés par le Grand Nancy dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des attributions de logements HLM. Ce dossier, très technique, vise in fine, à rendre le demandeur acteur de sa demande en assurant une meilleure compréhension du processus d'attribution. Pour cela un Plan Partenarial de gestion de la demande est en cours de finalisation.

Lutte contre l'habitat indigne et non décent

Depuis février 2023, la ville de Vandœuvre est utilisatrice de la plateforme nationale dédiée au signalement des situations d'habitat indigne : Histologe (<https://histologe.beta.gouv.fr/>). En ce sens, la ville s'engage à respecter le protocole mis en œuvre par le Pole département de la lutte contre l'habitat indigne et non décent. L'accès à cette plateforme offre une entrée unique pour les signalements des particuliers et a permis à la ville de mieux suivre et traiter les dossiers d'habitat indigne et non décent. Depuis, une trentaine de dossiers ont été reçus, une dizaine traités et clôturés. Pour mieux traiter les situations d'habitat indigne, la ville a également adhéré à l'ADIL, agence départementale pour l'information sur le logement. L'ADIL 54-55 est une brique complémentaire à la Maison de l'Habitat, notamment en matière d'accompagnement et d'expertise juridique des locataires.

ASSURANCES

Le service assurances est en charge des dossiers concernant les responsabilités civiles et risques, les dommages aux biens, la protection juridique, l'assurance de la flotte automobile, les multirisques exposition.

Budget

432.160 €
Dépenses

6.371 €
Recettes



Direction des services techniques

Environnement – écologie urbaine

La Direction des Services Techniques, composée d'une centaine d'agents, est constituée de 4 grands services : le Centre Technique Municipal, les espaces verts et naturels, les grands projets, le pôle environnement, énergie, biodiversité, Sa mission principale est la gestion, la préservation et la sécurité du patrimoine communal : bâtiments, espaces verts et naturels, aménagements extérieurs.

Elle met en place et coordonne les actions liées à la sécurité incendie, la sécurité des biens et des personnes au quotidien ou lors d'évènements/animations, en mettant en place les procédures de maintenance préventive réglementaire, les systèmes de vidéoprotection ainsi que l'astreinte technique à disposition 24h/24h. Elle effectue les actions correctives rendues nécessaires par les diagnostics réalisés.

Cette direction pilote également les projets de rénovation et de construction dans le respect des procédures de la commande publique, projets rendus nécessaires par les évolutions des usages, des besoins et des réglementations. Elle met en place le développement des énergies renouvelables ainsi que la réduction de notre empreinte écologique tout en veillant au maintien du confort et de la santé des usagers.



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL : BÂTIMENT – LOGISTIQUE – FLOTTE AUTOMOBILE

Ce service est composé de 29 agents. Sa raison d'être est la sécurité, la préservation et l'entretien du patrimoine de la ville. Ce service est composé d'un pôle bâtiment avec 6 ateliers de terrain pour la maintenance et les petits travaux réalisés en régie et d'un pôle logistique/flotte automobile pour assurer le support des manifestations, déménagements, prêts de mobilier, gestion de la flotte automobile. Un pôle administratif, comptable et d'encadrement technique de 5 agents complète cette organisation.

Chiffres clés 2022

3.710

demandes d'interventions
dont 2.541 clôtures

450

manifestations gérées par
la cellule logistique

MISSIONS

- Gestion des bâtiments communaux : maintenance réglementaire et préventive, sécurité des biens et des personnes, économies d'énergie
- Gestion des espaces communaux : aménagements urbains et voiries du domaine public communal
- Protection et sécurité des sites communaux : installations de détection des intrusions, gardiennage par télésurveillance, rondes et interventions en cas d'effraction
- Organisation du dispositif de déneigement
- Suivi logistique des manifestations
- Gestion de la flotte automobile
- Gestion des illuminations de Noël
- Confection de chars pour les festivités de Saint Nicolas

Faits marquants 2023 :

- Travaux de sécurisation de la Maison de la Justice et du Droit, place de Paris : menuiserie, électricité, peinture
- Réfection des locaux du commissariat de Police Nationale : remplacement des sols, mise en peinture, pose de faux plafonds
- Rénovation totale de 7 logements de la résidence autonomie Les Jonquilles
- Remplacement du volet électrique du service ville numérique, place de Paris
- Remplacement de la porte d'entrée et de la clôture de l'espace Yves Coppens
- Réfection des escaliers d'accès à l'espace Jacques Prévert
- Mise en place d'une sculpture boulevard Barthou
- Réfection des locaux de l'ancienne trésorerie, rue de Venise, en vue de l'accueil de services municipaux (menuiserie, plomberie et électricité)
- Déploiement de cylindres électroniques dans les bâtiments communaux (2e tranche)
- Mise en place de tentes pour l'association de pétanque, au parc du Charmois
- Remplacement de l'enseigne de l'Hôtel de ville
- Création d'un local FAB LAB au centre technique municipal
- Création d'une clôture au cimetière Barthou
- Remplacement des tapis de tous les sites

Interventions au parc Richard Pouille :

- Réalisation d'une rampe et d'une clôture avec portillon PMR entre le Parc Richard Pouille et le Parc des Sports
- Confection et installation d'un brumisateur pour City Plage
- Création d'une terrasse pour la buvette
- Mise en place d'un mat avec haut parleur

Interventions dans les écoles :

- Mise en place des espaces sans tabac devant les écoles (2e tranche)
- Remplacement du système de sécurité incendie de l'école Brossolette
- Réfection des faux plafonds de 2 classes et remplacement du skydome de l'école du Charmois
- Réfection du bureau de la directrice de l'école Jean Pompey (sol et peinture)
- Remise en peinture de 2 salles de classe de l'école Brossolette
- Encapsulage des sols amiantés à l'école Europe Nations
- Installation d'un portail piéton à l'école Europe Nations
- Création de sanitaires supplémentaires à l'école Jean Macé
- Mise en conformité de la plate-forme élévatrice de l'école Paul Bert
- Rafraîchissement de peintures des écoles Jeanne d'Arc et Brossolette

Budget

3.301.668 € € 976.076 € €

Dépenses

Recettes





Espaces verts et naturels

Le service espaces verts et naturels est composé de 32 agents. Sa raison d'être est la préservation et l'entretien des espaces verts et naturels, l'embellissement de la ville dans une perspective de développement durable et la sécurité du patrimoine présent dans ces différents espaces. Ce service est organisé en 7 équipes de terrain : 1 équipe dédiée aux aires de jeux et mobilier urbain, 1 équipe dédiée à l'égavage et au patrimoine arboré, 1 équipe dédiée à l'entretien du parc Richard Pouille, 1 équipe dédiée à la production en serres, 2 équipes dédiées à l'ensemble des espaces verts de la ville, et une équipe assurant le transport entre les différents sites.

Missions

- Gestion des espaces verts : entretien des parcs et jardins, création et entretien de massifs floraux et arbustifs, suivi des terrains sportifs et des réseaux d'arrosage
- Production de plantes : fourniture de plantes sur l'ensemble de l'année et fleurissement pour chaque saison, création de bouquets ou composition pour les manifestations et cérémonies de la villes
- Gestion des aires de jeux et du mobilier urbain : vérifications et entretiens annuels des 855 unités réparties sur le territoire (48 aires de jeux et mobilier urbain)
- Gestion du patrimoine arboré : remplacement de chaque arbre abattu (3 arbres plantés pour 1 arbre abattu), égavage et entretien des arbres, suivi des arbres pour une meilleure gestion du patrimoine arboré
- Gestion du patrimoine naturel et sensible : suivi des 12ha communaux de coteaux, surveillance et entretien des parcelles communales et jardins familiaux, des sentiers et arbres, attribution et suivi des jardins loués, préservation de la faune et de la flore, entretien des zones humides et des vergers conservatoires, création d'espaces préservés
- Adaptation des pratiques et des compétences pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux : protection biologique intégrée pour lutter contre les nouveaux parasites par exemple
- Accueil de nombreux ateliers scolaires

Budget

396.917 €

Dépenses

Faits marquants 2023 :

Patrimoine arboré :

- Plan de gestion Sapinière : travaux forestiers (dépressage et dégagement de semis) sur deux parcelles à la Sapinière
- Expertise de 250 arbres du parc du Charmois et écoles par l'ONF
- Plantation de 40 arbres et fruitiers sur les espaces communaux
- Dessouchage de la haie de thuya et plantation de 10 arbres au parc des sports
- Haubanage de trois arbres par l'ONF
- Travaux de réduction de houppier sur 5 arbres avenue Jeanne d'Arc
- Création de trois sculptures sur bois

Aménagement minéral :

- Désimperméabilisation et végétalisation des cours des écoles Europe Nations et Jules Ferry
- Réfection des chemins en gruisne à la Sapinière
- Réaménagement du square Myosotis
- Extension du terrain synthétique du PSVN

Aménagement végétal et minéral :

- Aménagements aux abords de la médiathèque, de la ferme du Charmois et à l'entrée du parc du Charmois
- Fleurissement sur le thème du papillon
- Réalisation de banquettes minérales et végétales dans la rivière du parc Richard Pouille
- Curage (300m³ de boues) de la rivière du parc Pouille

Aire de jeux et mobilier urbain :

- 400m² de sols coulés et une nouvelle aire de jeux à la crèche familiale
- Création de fondations pour la mise en place d'une table de ping-pong, 4 tables de pique-nique et 4 bancs

OBTENTION DE LA 4^e FLEUR EN 2023 LABEL NATIONAL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Ce label récompense l'engagement de Vandœuvre en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la protection de l'environnement. La nature est omniprésente dans la ville. Les espaces verts représentent 20 % de la superficie de la commune. De nombreux parcs et jardins, soigneusement entretenus, incitent à la détente, aux balades en famille et aux activités en plein air. Le domaine du Charmois est un parc arboré de 3 hectares renfermant un château du 18^e siècle.

Le parc Richard Pouille, quant à lui, a été créé en centre-ville et constitue un havre de verdure, peuplé de grands arbres, de vivaces et de fleurs saisonnières. La commune organise de nombreuses manifestations et activités pédagogiques pour sensibiliser au respect de la nature et de la biodiversité. Le parcours pédagogique des Enrichards est idéal pour

découvrir le patrimoine naturel du coteau. Différents aménagements permettent d'observer la biodiversité : oiseaux de la forêt et des jardins, mammifères, insectes, plantes... par ailleurs, les enfants des écoles apprennent à cultiver les fruits et légumes selon les principes de la permaculture. Ils apprennent à comprendre la biodiversité en observant les plantes et les insectes.

12 jardins partagés ont été aménagés au pied des immeubles de la ville afin de créer du lien entre les habitants. Les agents de la commune les forment à la culture biologique.

Enfin, la commune favorise la biodiversité grâce à une gestion écologique des coteaux ou à la plantation d'une forêt urbaine. Elle encourage également les habitants à adopter des éco-gestes pour préserver, notamment, la ressource en eau. »

Chiffres clés

3.687
arbres

22
hectares de parc

170
hectares d'espaces verts

122
massifs fleuris

48
aires de jeux

254
Variétés de plantes produites pour les massifs événementiels

90
arbres plantés



Bureau d'étude - Grands projets

Ce service assure la maîtrise d'ouvrage des projets de construction portés par la collectivité, réalise les diagnostics liés aux évolutions de la réglementation du code de la construction et de l'environnement et participe aux priorisations du plan pluriannuel d'investissement.

Missions

- Suivi du patrimoine : diagnostics réglementaires et préalables aux opérations de rénovation ou construction du patrimoine, élaboration d'un carnet de santé du patrimoine et à la mise à jour des données patrimoniales
- Suivi des opérations de construction : pilotage des prestataires extérieurs (architectes, bureaux d'études, etc) afin de mettre en œuvre les projets de la collectivité, suivi des études et travaux associés, réception des travaux et suivi de la garantie de parfait achèvement
- Réduction des consommations énergétiques : isolation et étanchéisation à l'air des bâtiments communaux et développement des équipements de chauffage d'électricité et ventilation
- Réduction de l'empreinte écologique : privilégier des matériaux bio-sourcés, favoriser l'utilisation des énergies renouvelables et des protections solaires dans les projets en cours ou à venir



Réalisations marquantes 2023

- Rénovation complète du terrain de football Sonet II avec reprise du fond de forme, des réseaux de drainage, de la couche de souplesse et du gazon synthétique, ainsi que tous les équipements sportifs (buts, filets de protection pare-balls, clôtures périphériques et portails)
- Démolition de l'ancien bâtiment d'habitation rue Bizet pour accueillir les places de stationnement nécessaires au projet MJC Etoile
- Nettoyage, désinfection et sécurisation des locaux de l'école Jean Pompey incendiés durant les émeutes de 2023
- Aménagement de vestiaires féminins (douches, sanitaires et casiers) pour les services techniques
- Création d'une restauration scolaire à l'école élémentaire Jeanne d'Arc, ainsi qu'une nouvelle zone BCD et des sanitaires



Perspectives pour l'année 2024

- Création des vestiaires et locaux de stockage pour les espaces sportifs Sonet II
- Création de 2 terrains de foot à 5 et de 3 terrains de basket à 3
- Extension des locaux du service espaces verts
- Réfection de la salle de motricité de l'école Jean Pompey
- Aménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville
- Lancement du chantier de mise en place d'un ascenseur au Château du Charmois (phase études)
- Création d'un auditorium communiquant avec l'école de musique
- Rénovation et extension de l'orangerie du Charmois pour accueillir la Maison de l'Histoire de la Chanson
- Démolition du centre commercial Jeanne d'Arc pour accueillir la future MJC Etoile et ses compléments
- Création d'un skatepark polyvalent, d'un espace d'agilité canine, d'une aire de street workout, d'un espace de break dance et des espaces pour la pratique libre du graff
- Aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment les Pinsons pour loger l'association REPONSE
- Lancement des procédures pour réaliser une restauration scolaire à l'école Bellevue en 2025





PÔLE ENVIRONNEMENT ENERGIE BIODIVERSITE

Créé en 2023, le pôle Environnement Energie et Biodiversité, composé de 5 agents, travaille de manière transversale avec de nombreux services et partenaires extérieurs de la collectivité afin de préparer la collectivité à prendre en compte les changements climatiques, veiller à protéger la biodiversité, l'environnement (dans toutes ses dimensions) et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie. Son objectif est de réduire les conséquences de la crise énergétique et écologique sur les populations du territoire communal et de mettre en œuvre les réglementations nombreuses et souvent récentes et les politiques publiques en matière :

- de biodiversité et de gestion écologique des espaces naturels (forêts, coteaux), de préserver la biodiversité dans le cadre de la construction et rénovation des bâtiments communaux, de veiller à la protection de l'environnement dans le cadre des autorisations d'urbanisme,
- de prévention et gestion interne des déchets de la collectivité,
- de la qualité de l'air intérieur et extérieur et de réduction des gaz à effet de serre et des consommations énergétiques dans les bâtiments communaux (Décret tertiaire, décret BACS).

OBTENTION DU LABEL COMMUNE NATURE :

L'année 2023 a été marquée par l'obtention de plusieurs labels et de coups de cœur avec l'obtention du label COMMUNE NATURE avec 3 libellules pour valoriser les actions sur l'eau et la biodiversité.

L'Office Français de la Biodiversité a retenu par ailleurs la gestion écologique de la forêt communale et la mise en place d'un Refuge Nature ASPAS depuis 2015, sur les 60ha du bois communal de la Champelle. Sans parler de la 4e fleur du label Villes et Villages fleuries de France qui comporte depuis quelques années des critères en matière de biodiversité.

MISSIONS

Environnement :

- Lutter contre le gaspillage
- Favoriser la réduction, le tri et le recyclage des déchets et réduire les dépenses de collecte des déchets
- Encourager les jardins partagés avec le compostage
- Encourager la gestion écologique des jardins individuels dans les coteaux

Biodiversité

- Appliquer les réglementations sur la protection du patrimoine naturel (faune, flore et habitats naturels), préserver, restaurer, développer et valoriser ce patrimoine
- Améliorer et mutualiser la connaissance de la biodiversité (atlas de la biodiversité métropolitaine, inventaires naturalistes...)
- Sensibiliser les agents, les élus et les habitants de la commune au respect de la biodiversité

- Réduire l'impact des projets d'urbanisme sur le patrimoine naturel

Energie :

- Gérer la climatisation et le chauffage
- Réduire les consommations énergétiques
- Isoler les bâtiments communaux
- Suivre les contrats de performance énergétique des installations de chauffage
- Apporter un appui dans le domaine thermique aux usagers
- Mettre en œuvre les réglementations en matière de déclaration de consommations énergétiques

Gestion du patrimoine communal :

- Gestion du patrimoine appartenant à la commune en incitant les utilisateurs à la réduction des charges de fonctionnement et d'énergie
- Gestion des marchés

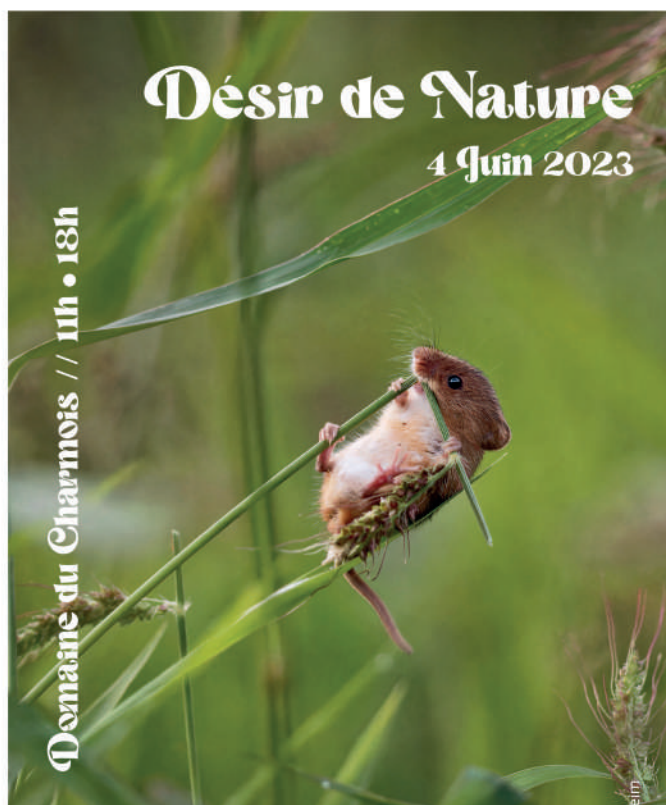
Faits marquants 2023 :

- Adaptation des pratiques à l'augmentation des prix de l'énergie
- Création d'un micro marché sur le quartier Tourtel
- Mise en place du tri sélectif des déchets au parc des sports, à la restauration scolaire et à l'épicerie solidaire avec en projet la création d'un site de compostage
- Mise en place du tri du papier dans toutes les écoles avec la participation des enfants
- Organisation de 15 interventions pédagogiques d'ATMO Grand-Est dans 15 classes des écoles élémentaires de Vandœuvre
- Installation d'un pigeonnier contraceptif au parc Richard Pouille
- Création de la prairie du Sotré : un espace pédagogique favorisant la biodiversité des coteaux
- Réalisation d'une étude scientifique sur les îlots de sénescence et la biodiversité qu'ils accueillent dans le Bois de la Champelle
- 5 projets d'urbanisme accompagnés sur le volet biodiversité
- Une colonie de 130 Noctules de Leisler (chauves-souris) découverte sur la commune
- Signalements d'une quarantaine de chats errants traités (capture, soin et stérilisation, remise en liberté ou mise à l'adoption par nos partenaires)
- Organisation de la manifestation Désir de Nature avec une thématique principale « la biodiversité » au parc du Charmois
- Adhésion à l'association LE FLORAIN et développement du projet de mise en circulation du FLORAIN sur le territoire de la ville (et notamment au sein des services municipaux payants)



Perspectives pour l'année 2024 :

- Mise en place d'un schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) avec le soutien du CEREMA
- Réalisation des études préalables pour la rénovation thermique d'un groupe scolaire
- Acquisition d'une application informatique pour assurer le suivi des données sur les consommations et dépenses énergétiques de tous les bâtiments municipaux et avec la volonté d'informer les usagers
- Mettre en place un outil de gestion mutualisé des parcelles communales situées sur les coteaux
- Création d'un gîte à chiroptères (chauves-souris) dans les anciens réservoirs d'eau des coteaux
- Mise en place d'un havre de vie sauvage sur le Bois de la Champelle
- Programmation d'une marche gourmande sur les coteaux et poursuite de DESIR de NATURE
- Poursuite de la sensibilisation au respect de la biodiversité dans les projets d'aménagement
- Réalisation d'un jardin pédagogique et agroécologique dans les coteaux pour offrir aux jardiniers des coteaux un lieu d'apprentissage sur les nouvelles techniques de jardinage naturel
- Elaboration d'un plan d'actions en matière de gestion des déchets en interne à la collectivité et en matière d'économie circulaire
- Contribution à une meilleure organisation des services pour mettre en œuvre des objectifs en matière de tri des déchets



Chiffres clés

140

jardins communaux loués à des habitants de Vandœuvre

150

commerçants sur les marchés de Vandœuvre

4

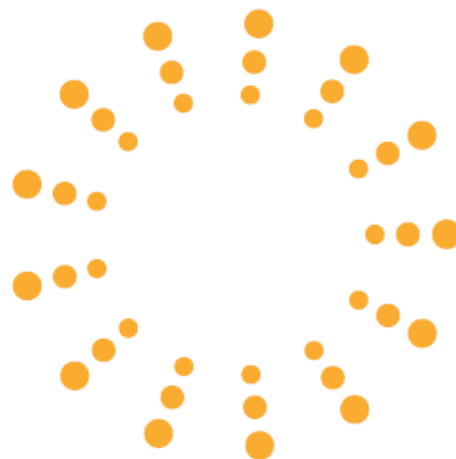
emplacements sur le micro marché de Tourtel

10

cabanons de jardins avec dispositif de récupération de l'eau de pluie installés sur les parcelles communales

Budget

80.655 €
Dépenses





Finances et marchés publics

Composé de 6 agents, le service des finances et des marchés publics pilote la gestion financière, budgétaire et comptable. A ce titre, il met en œuvre les procédures budgétaires, la fiscalité, l'exécution budgétaire et comptable : contrôle des dépenses et recettes, traitement des mandats et des titres, relation avec le service de gestion comptable. Il travaille également à la recherche active de financements (subventions, mécénat).

Missions

- Gestion réglementaire des finances, des achats et des marchés de la ville selon les normes de comptabilité publique et du code des marchés publics
- Élaboration et suivi de l'exécution du budget de la ville
- Élaboration de tableaux de bord budgétaires, analyses financières rétrospectives et prospectives
- Pilotage financier de la collectivité
- Assistance quotidienne aux services dans la gestion de leur budget
- Recherche de financements extérieurs et suivi des subventions accordées
- Gestion des marchés publics intégrant des clauses environnementales et sociales

La réforme de la responsabilité des gestionnaires publics :

Applicable au 1er janvier 2023, cette réforme a modifié le régime de responsabilité des comptables publics (les responsables des services de gestion comptable des collectivités) en un régime unifié de responsabilité financière des gestionnaires publics, recentré sur des fautes graves présentant un préjudice financier significatif.

Sont concernés par ce nouveau régime de responsabilité tous les agents publics, fonctionnaires, contractuels, agents de droit privé exerçant une mission de service public, à l'exclusion des ministres et des élus locaux.

Cette réforme se concentre désormais sur les personnes exerçant des responsabilités plutôt que sur les agents dont l'action est d'appliquer les directives et de suivre les instructions.

Budget

2.644.029 € € **34.577.171** € €
Dépenses Recettes

Faits marquants 2023

- Application de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics
- Refonte de l'ensemble des régies de la collectivité
- Signature d'un Pacte Financier et Fiscal avec la Métropole du Grand Nancy, comme dispositif de péréquation, afin de réduire les disparités de charges et de recettes entre les communes membres
- Mise en œuvre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement en lieu et place de l'ancien PMT
- Mise en œuvre de cartes d'achat, pour faciliter les paiements rapides (notamment sur internet)
- Mise en œuvre de TPE à la Ludothèque, à la Ville Numérique et à la Culture, pour permettre le paiement de certains services ou prestations par carte bancaire
- Mise en œuvre de la monnaie locale « Florain »
- Suivi des procédures de concours pour la MJC ETOILE et la MAHICHA
- Suivi de dossiers structurants en lien avec le PPI (Auditorium, restauration scolaire Jeanne d'Arc, Terrain synthétique 2, Terrains Multisports, Skatepark, etc.)
- Mise en place de nouveaux marchés (matériels informatiques, affranchissement du courrier, recensement et expertise des arbres, Vandœuvre In Game, machine traitement des punaises de lit, etc.)
- Démarrage du projet des Nations (assistance à maîtrise d'ouvrage et études)
- Mise en œuvre de réunions préparatoires aux marchés avec les élus (information, discussion sur l'analyse des besoins, enjeux, etc.)

Chiffres clés

8.000
mandats émis

4
millions d'euros de subventions versées (CCAS, réussite éducative, associations, MJC, CCAM)

Budget primitif 2023 :

38.416.367 €
en fonctionnement /

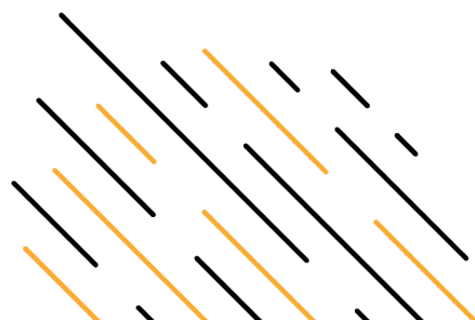
12.615.794 €
en investissement

2
millions d'euros de recettes issues des services municipaux

14
millions d'euros de dotations versées par l'État

Des taux de fiscalité inchangés depuis

2008



Les dépenses d'investissement par politiques publiques



TRANSPORTS

261.942 €

Transports scolaires, équipements de voirie, mobilier urbain...



ACTION ÉCONOMIQUE

234.922 €

Animation et développement commercial, rayonnement et attractivité, économie sociale et solidaire, maintien et développement des services publics...



ENVIRONNEMENT

43.986 €

Lutte contre les pollutions, protection contre les nuisances, acquisition de terrains, aménagement et gestion des espaces naturels, propreté urbaine...



SERVICES GÉNÉRAUX

896.732 €

Ressources nécessaires au fonctionnement de la collectivité



AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT

693.590 €

Espaces verts urbains, opérations d'aménagement, réserves foncières...



SÉCURITÉ

64.059 €

Sécurité et salubrité publiques (vidéoprotection notamment)



ENSEIGNEMENT APPRENTISSAGE

1.071.597 €

Ensemble des coûts liés aux activités scolaires et périscolaires, dont la restauration



CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS

2.037.972 €

Manifestations culturelles et sportives, patrimoine, médiathèque, gymnases...



SANTÉ ET ACTION SOCIALE

666.565 €

Famille, enfance, petite enfance, personnes âgées...





Ressources humaines

La Direction des Ressources Humaines anime la politique ressources humaines de la collectivité (attribution des ressources humaines aux différentes politiques publiques et services supports de la ville, pilotage des modalités de recrutement, formation, suivi des carrières, temps de travail...).

La Direction des Ressources Humaines est composée de 12 agents répartis en 3 secteurs principaux :

- **carrière et paie**
- **formation, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, recrutement**
- **prévention et conditions de travail.**

Missions

La Direction des Ressources Humaines :

- gère l'ensemble des sujets afférents à la situation salariée et stagiaire au sein de la collectivité par application du statut de la fonction publique territoriale,
- gère les recrutements, les contrats d'embauches en CDD, CDI, apprentissage, contrats aidés... dans le cadre du tableau des emplois autorisés, l'entrée dans le statut des fonctionnaires jusqu'à la mise en retraite,
- gère, tout au long de la carrière, les avancements et promotions,
- accompagne les projets professionnels et de reconversion,
 - s'assure par la formation de la compétence et des qualifications de l'ensemble des collaborateurs,
 - veille par la prévention et la prescription d'adaptations des postes de travail à la sécurité et aux conditions de travail,
 - suit également le présentisme, l'absentéisme et les temps de travail,
 - assure la rémunération des agents et des élus et effectue le lien avec les différents partenaires externes (caisses de retraite, pôle emploi...),
 - assure l'indemnisation chômage,
 - anime, en lien avec la Direction Générale, le dialogue social au sein de la collectivité,
 - travaille en lien avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.

Faits marquants 2023

- Participation à la réalisation du projet d'administration
- Instauration du Comité Social Territorial, nouvelle instance de dialogue social de la collectivité
- Refonte de l'ingénierie de la formation professionnelle : règlement de formation, plan triennal et annuel, commission de formation
- Mise en place de règlements des instances sociales
- Participation à la mise en œuvre de la démarche de progrès
- Réalisation d'un bilan et mise en place d'un plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- Refonte des astreintes au sein de la collectivité
- Refonte du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Elaboration d'un protocole sur l'exercice du droit syndical

Perspectives pour l'année 2024

- Augmentation de la valeur et de la participation de la collectivité aux titres restaurant
- Mise en place progressive de la carte ticket restaurant en lieu et place des titres en support papier
- Déploiement de nouveaux outils de gestion informatisée RH
- Concrétisation du projet d'administration et des projets de service

Budget

22.927.347 €
Dépenses

544.395 €
Recettes
de fonctionnement

LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Sous l'impulsion du Gouvernement, une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat a été instaurée en 2023, pour les agents percevant un salaire inférieur à 3.250 € bruts par mois. Systématique pour les agents des services de l'État et ceux de la fonction publique hospitalière, cette prime était facultative pour les collectivités territoriales qui devaient en assumer seules la charge.

Compte-tenu du contexte économique et de la forte inflation, la municipalité a décidé d'octroyer cette prime à ses agents. Cette mesure, d'un montant moyen de 517 €, a donc pu bénéficier à 482 agents, soit 79 % de l'effectif, dès décembre 2023, ce qui a nécessité une forte mobilisation de la direction des ressources humaines et de la direction des finances pour ce faire.

Chiffres clés

612
agents

507,74
équivalents temps plein

22.145.968 €
de masse salariale

+3,91 %
par rapport à 2022

7.937
bulletins de paie

1.299
arrêtés individuels

2.187
jours d'absence

36
rencontres
de dialogue social

632
départs en formation

116
nouveaux agents pour com-
penser 112 départs dont
22 en retraite

6
procédures disciplinaires



Logistique administrative Reprographie

Ce service assure la logistique administrative et les travaux de reprographie des services municipaux.

Missions

- Gestion des fournitures et du mobilier des services municipaux
- Gestion des photocopieurs des écoles et des services municipaux
- Reproductions de documents pour les services municipaux et partenaires extérieurs
- Liaison entre les différents sites municipaux
- Gardiennage, surveillance et sécurité de l'hôtel de ville

Budget

139.997 €
Dépenses

Chiffre clé 2023

51
photocopieurs dans les
équipements et écoles
de la commune

FAITS MARQUANTS 2023

- Renouvellement du marché de location, installation et entretien-maintenance des photocopieurs
- Négociation du prix du papier suite à l'explosion des coûts
- Réorganisation du mode de gardiennage de l'hôtel de ville

Perspectives pour l'année 2024

- Renouvellement du marché de fournitures
- Optimisation de l'organisation des missions des services



Propreté des locaux

Composé de 31 agents, le service propreté des locaux assure les prestations de nettoyage dans l'ensemble des bâtiments communaux, ainsi que la fourniture du matériel et des produits nécessaires pour assurer un service de qualité.

Missions

- Gestion du nettoyage en régie des bâtiments communaux
- Pilotage des prestations de nettoyage effectuées par les prestataires (nettoyement – vitrerie) : programmation, vérification et mesures correctives
- Gestion des commandes de produits d'entretien et de matériels et organisation de leur distribution dans les différents sites

Faits marquants 2023

- 2e année de déploiement du plan pluriannuel d'investissement pour la modernisation des machines de nettoyage
- Intégration de nouveaux agents (médiathèque – équipements sportifs – crèche) dans une logique d'optimisation des pratiques
- Renouvellement du marché concernant les produits et le matériel d'entretien
- Mise en place de nouveaux distributeurs (d'essuie-mains, papier toilette et savons) dans les bâtiments administratifs et écoles
- Déploiement de centrales de dilution pour faciliter le dosage et optimiser la consommation de produits

Chiffres clés

43
sites

2
auto-laveuses déployées

Budget

407.691 € €
Dépenses

Perspectives pour l'année 2024

- Renouvellement des marchés de nettoyage et de vitrerie
- Formation diplômante des agents
- Mise en place d'une laverie au dépôt Brossolette
- Elargissement de l'équipe avec intégration du personnel propreté de la résidence autonomie Les Jonquilles



Ville numérique

Le service Ville Numérique, composé de 6,5 agents, accompagne les différentes entités de la municipalité dans la gestion des enjeux liés au numérique. Son objectif est de favoriser le développement d'une culture numérique au sein de l'administration et de promouvoir l'intégration de technologies adaptées aux évolutions des usages contemporains. Ce service joue un rôle actif dans l'amélioration de la relation citoyen/administré en favorisant la dématérialisation des procédures, l'ouverture des données, et le développement d'accès aux services en ligne. Par ailleurs, l'engagement dans une veille technologique constante permet d'anticiper les évolutions et d'identifier les meilleures pratiques expérimentées dans d'autres territoires. En alignement avec une double exigence de modernisation, le service ville numérique cherche à revoir les structures organisationnelles existantes et à promouvoir de nouvelles pratiques visant l'optimisation des services offerts à la population.

Missions

- **Accompagnement Global** : Veille au bon fonctionnement des outils numériques pour l'ensemble des services municipaux
- **Projets d'Évolution** : Assiste les services dans la conception, l'évolution, et le déploiement des outils numériques pour améliorer les services aux administrés
- **Dématérialisation** : Pilote le déploiement des outils de dématérialisation, incluant une plateforme collaborative et de nouveaux services
- **Architecture Système d'Information** : Assure une architecture cohérente du système d'information en coordination avec la DSIT de la métropole
- **Support Utilisateur** : Fournit une assistance aux utilisateurs et sert d'interface avec la DSIT, les prestataires, et les utilisateurs
- **Éducation Numérique** : Accompagne les écoles dans le développement des usages numériques
- **Équipement Scolaire** : Gère la dotation en matériel informatique des écoles en collaboration avec l'Éducation Nationale
- **Gestion du Parc Informatique Scolaire** : Assure la gestion, la maintenance et l'assistance pour les établissements scolaires
- **Connectivité des Bâtiments Communaux** : Supervise les liaisons réseau pour les bâtiments municipaux
- **Musée Numérique et Culture Libre** : Gère et anime le musée numérique de la Micro Folie et la Fabrique collective de la Culture du Libre (FCCL)
- **Connectivité Publique** : Gère le réseau wifi public de la ville
- **Conseil Municipal en Ligne** : Assure la diffusion en ligne des séances du conseil municipal
- **Veille Technologique** : Effectue une veille constante sur les évolutions technologiques pertinentes

Perspectives pour l'année 2024

- Mise en ligne de la plateforme Vand'Active, activation des services de dématérialisation cartes jeunes et portail des associations et développement des services de la plateforme (dématérialisation FIC, contrat communal étudiant, dématérialisation des processus de sollicitation du service vie associative...)
- Mise en place d'une solution numérique pour la gestion du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), d'un outil de prise de rendez-vous en ligne pour les services de la ville...
- Participation à la réflexion pour la mise en place d'une solution d'archivage électronique
- Organisation de Vandœuvre In Game 2024 – 5e édition
- Participation au label villes internet et territoire numérique libre 2024
- Poursuite du développement des projets innovants : BIM, Minecraft, Vand'Active...
- Installation d'outils numériques d'enseignement collectif pour les maternelles

Budget

251.661 € €
Dépenses

16.976 € €
Recettes



Faits marquants 2023

La Ville Récompensée :

- Labellisation « Ville Internet 5@ 2023 Territoire d'Excellence Numérique »
- Labellisation « Territoire Numérique Libre 2023 » niveau 4 sur 5, valorisant les usages numériques libres, ouverts et collaboratifs au sein des collectivités territoriales

Informatique Ville :

- Réalisation du marché informatique pour la fourniture de matériels et prestations informatiques
- Intégration au réseau métropolitain du Domaine du Charmois (Fibre DSIT)
- Mise en place du système de gestion des impressions
- Réaménagement de la baie de brassage du -1 pour faciliter le brassage.
- Amélioration du câblage réseau de l'Hôtel de Ville
- Renouvellement de 90 % du parc de téléphones fixes
- Installation d'onduleurs pour la médiathèque, le FPA, la crèche collective, et la ludothèque
- Déploiement de bornes Wifi DSIT en mairie et dans certains services sur la place de Paris, améliorant la mobilité au travail
- Déploiement téléphonie sur IP pour la crèche collective, ludothèque, service petite enfance et l'espace Yves Coppens

Informatique Écoles :

- Mise en place d'une liaison fibre Orange et installation/câblage des salles du collège pour l'utilisation du matériel

Numérique

- Finalisation de la première phase de la plateforme d'engagement Vand'Active, dématérialisant la carte jeunes et modernisant le site des associations
- Audit RGPD en coordination avec la Déléguée à la protection des données mutualisée

- Réalisation du marché pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'animation du salon Vandœuvre In-Game
- 4^e édition de Vandœuvre In Game (plus de 1500 m² d'animations, plus de 3500 visiteurs)
- Mini Vandœuvre In Game à la foire exposition en collaboration avec l'équipe des cultures urbaines : 2 jours d'événement, 800 m² d'animations
- Installation de deux bornes tactiles à l'accueil de la mairie et sur le parvis de la mairie, offrant un accès au site de la ville et à l'affichage réglementaire
- Installation d'écrans interactifs dans certaines salles de réunion des services de la ville
- Mise en place de Decidim (plateforme numérique pour la participation des citoyens)
- Extension de la modélisation de la ville sur le jeu Minecraft, valorisant la ville et facilitant des projets d'ateliers participatifs dans le cadre de la rénovation urbaine et de la réflexion sur la ville de demain

FCCL

- Ateliers d'initiation aux logiciels libres et accueil d'associations chaque semaine
- 2 événements conférences : Semaine nettoyage numérique, Installons Linux
- 53 animations (Ateliers d'initiation et formations, initiation à la cartographie, ateliers sciences participatives, ateliers bidouilles et projets,...)

Musée Numérique Micro Folie

- 24 visites thématiques organisées avec les écoles de Vandœuvre
- 23 ateliers créatifs
- 16 conférences
- Organisation de la première rencontre régionale Grand Est du réseau Micro Folie en collaboration avec la Villette et l'équipe de la médiathèque
- Participation active au réseau national Micro Folie

2 & 3
SEPTEMBRE
2023

10H
19H

PARC
DES
SPORTS

JEU VIDÉO
TOURNOI E-SPORT
RÉTROGAMING
DRONE

**VANDOEUVRE
IN GAME**

VANDOEUVRE
IN-GAME

Vandœuvre
LÈS-NANCY

COSPLAY
RÉALITÉ VIRTUELLE
JEU DE PLATEAU
SPECTACLE



Communication

Le service communication, composé de 6 agents, coordonne et met en œuvre la communication institutionnelle de la ville, la communication événementielle et la communication interne. Il assure une mission d'information et de mise en valeur des actions réalisées par la collectivité auprès du public, des médias et des différents partenaires de la ville.

Missions

- Gestion, alimentation et coordination des principaux supports de communication : site internet, réseaux sociaux, panneaux Decaux et électroniques
- Conception, publication et diffusion du magazine municipal « 54500 », de la lettre interne « Contact » et de la newsletter
- Réalisation de guides, plaquettes, affiches, flyers et tout autre support de communication
- Relations avec la presse, les partenaires, les mécènes
- Définition de l'identité graphique de la ville : logo, charte graphique, signalétique
- Animation de la vie locale, informations sur la vie associative, culturelle et sportive
- Promotion du territoire et valorisation de l'identité locale et historique

Faits marquants 2023 :

- Lancement du 1^{er} Budget Participatif et création du Festival des Petits lecteurs
- Autres événements municipaux : Désir de Nature, Fête des Associations, Vandœuvre In Game et 10^e édition Vand'Influences
- Expositions : Patrimoine UNESCO Cluny, Hector Michaut
- Concerts : Enrico Macias, Bernie Bonvoisin, Charles Elie Couture
- Campagnes de communication « Un été à Vandœuvre » et « Fêtes de fin d'année »

Faits marquants 2023

- Lancement du 1er Budget Participatif et création du Festival des Petits lecteurs
- Autres évènements municipaux : Désir de Nature, Fête des Associations, Vandœuvre In Game et 10e édition Vand'Influences
- Expositions : Patrimoine UNESCO Cluny, Hector Michaut
- Concerts : Enrico Macias, Bernie Bonvoisin, Charles Elie Couture
- Campagnes de communication « Un été à Vandœuvre » et « Fêtes de fin d'année »



Chiffres clés

4
magazines « 54500 »

6
lettres internes « Contact »

226
affiches

65
invitations

2.460
photos traitées pour la photothèque

143 000
visites du site internet

367.600
vues sur Facebook

34.700
vues sur Instagram

Budget

176.735 €
Dépenses



Police municipale - Garde parc

14 policiers municipaux et 6 gardes parcs assurent quotidiennement une présence préventive dans tous les quartiers de la ville et exécutent par délégation les pouvoirs de police du Maire : ils assurent la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publiques.

Missions

- Accueil téléphonique et physique du public à l'Hôtel de ville et gestion administrative : objets trouvés, opération « tranquillité vacances », suivi des demandes de mise en fourrière, suivi des déclarations de chiens classés, liaison radio entre les agents sur le terrain et le poste de commandement et lien avec les partenaires institutionnels
- Surveillance et sécurisation du domaine public : patrouilles portées et pédestres notamment aux abords des établissements scolaires, les centres commerciaux et aux abords de l'hôtel de ville durant les mariages
- Sécurisation et régulation lors d'accidents de la circulation
- Surveillance du stationnement et contrôles routiers
- Interventions de médiation : nuisances sonores, problèmes de voisinage, troubles à l'ordre public, divagation de chiens...
- Constatations diverses : logement indigne ou insalubre, travaux
- Intervention chez des personnes ne répondant pas aux appels (sur demande de proches, voisins ou services publics).
- Notifications diverses, sécurisations des missions d'autres services
- Suivi et prise de contact avec les gens du voyage installés de façon illicite
- Participation au Groupe Local de Traitement de la Délinquance piloté par le Procureur
- Participation au Contrat de Sécurité Intégrée 2022-2026 passé entre l'Etat et la métropole du Grand Nancy

Faits marquants 2023

- 2 évènements très particuliers vécus cette année : le conflit entre 2 communautés et les émeutes urbaines
- Mise en application de l'élargissement de l'amplitude horaire de travail des policiers municipaux dorénavant en activité jusqu'à 20h (22h en période estivale)
- Interventions de prévention routière dans les écoles : « L'enfant piéton » auprès de 320 élèves de CE2
- Action de prévention en partenariat avec l'Education Nationale afin de prévenir les dangers d'internet pour les enfants

Budget

27.541 € €
Dépenses

750 € €
Recettes

Garde parc

Les gardes assurent la surveillance du parc Richard Pouille et de la Sapinière 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Ils veillent au bon respect des arrêtés et règlements municipaux et procèdent aux rappels nécessaires afin de garantir « le bien vivre ensemble ».

Ils interviennent dans le cadre de toutes les manifestations culturelles ou sportives, des premiers soins et des fermetures et sécurisations en cas d'alerte météorologique.



Chiffres clés 2022

21
caméras de surveillance urbaine

288
objets trouvés dont 42 restitués et 59 transférés

5.505
mains courantes

61
opérations « tranquillité vacances »

27
interventions chez des personnes ne répondant pas aux appels

362
patrouilles pédestres dont 129 au centre commercial des Nations

17
actions conjointes avec KEOLIS dans les transports en commun





Démocratie participative

La démocratie participative est plus qu'un service, c'est une philosophie de l'action publique qui se traduit par une démarche de concertation permanente et transversale, laquelle imprègne l'ensemble des services municipaux et des politiques publiques menées par la Municipalité. Dans l'ensemble des domaines et sur tous les projets majeurs, les habitants, usagers, partenaires associatifs, institutionnels ou privés sont associés afin de co-construire avec eux, de bien identifier leurs besoins et de s'appuyer sur leur expertise.

Missions

- Organisation, participation et suivi des Réunions de quartiers
- Organisation et suivi du Budget Participatif
- Suivi des instances de démocratie participative et notamment du Conseil Local de Développement Durable
- Organisation et suivi de la Coordination des Actions de la Ville
- Participation active à l'évolution des modalités de concertation avec les habitants, notamment à travers le dispositif TEC (Territoire En Commun)
- Réception et réorientation des nombreuses demandes d'interventions des habitants vers les instances compétentes (services idoines, Métropole, bailleurs...)

Faits marquants 2023

- Concrétisation des actions et projets retenus dans le cadre de la première édition du Budget Participatif
- Engagement dans la démarche Territoire En Commun (TEC)

Perspectives pour l'année 2024

- Imaginer de nouvelles formes de concertation en lien avec la démarche TEC afin de toucher un public plus large
- Accroître la fréquence des conseils de quartiers en plein air
- Poursuivre la concertation autour de projets majeurs comme la reconstruction du CHRU de Brabois, la nouvelle centralité, l'aménagement du quartier Faron, le PLUI ou le P2M
- Diffuser toujours plus la démarche de concertation dans l'ensemble des services afin qu'elle imprègne d'avantage l'ensemble des politiques publiques et des projets

Budget

6.600 € €

Dépenses

Chiffres clés 2023

15

réunions de quartiers

4

conseils de quartiers ou ateliers réunissant au total plus de 500 participants

150.000 €

de budget d'investissement pour les réalisations dans le cadre du Budget Participatif





Relations publiques et internationales

Le service Relations publiques et internationales, composé de 10 agents, gère les évènements protocolaires et les relations avec les villes jumelées : Poa au Burkina Faso, Gedling en Angleterre, Grottaferrata en Italie, Lemgo en Allemagne et Ponte de Lima au Portugal.

Missions

- Organisation des principales animations de la ville : fête foraine, 14 juillet, Saint-Nicolas, Vœux...
- Organisation des cérémonies patriotiques : fin de la guerre d'Algérie, Journée des Déportés, 8 mai, abolition de l'esclavage, appel du Général de Gaulle, 11 novembre...
- Organisation des cérémonies protocolaires : inaugurations, citoyennetés d'honneur, accueil des nouveaux vandopériens...
- Mise en œuvre des nombreux projets en lien avec les villes jumelées
- Renforcement du partenariat avec Guercif au Maroc dans le cadre de la solidarité internationale
- Gestion des salles communales et de leurs occupations : salle des fêtes, Domaine du Charmois, espace Prévert, Coppens, Vélodrome, Tonneau
- Soutien tout particulier au Comité des fêtes, à l'Association des Jumelages et à l'Université Populaire

Budget

123.536 € €
Dépenses

19.471 € €
Recettes



Faits marquants 2023

- Accueil d'une stagiaire allemande pendant 6 mois dans le cadre des échanges avec Lemgo
- Visite du Maire de Vandœuvre à la Fiera en mars et à Grottaferrata et à la Strohsemmelfest de Lemgo en juin
- Accueil d'une troupe de Ponte de Lima en octobre dans le cadre du bal de l'amitié franco-portugaise
- Accueil d'une délégation de Lemgo pour la commémoration du 11 novembre

L'hommage à Samuel PATY

Collégiens, lycéens, écoliers, enseignants et de nombreuses personnalités politiques se sont joints au public le vendredi 15 décembre pour inaugurer la place Samuel PATY, située devant la cité scolaire Jacques Callot

Les cérémonies patriotiques :

Devoir de Mémoire ne rime pas avec morosité ! Chaque année, nous nous efforçons de rendre ces moments à la fois solennels mais aussi attractifs de manière à attirer le plus grand nombre de personnes aux commémorations et faire résonner passé, présent et futur.

Le marché de Noël :

La première édition du Marché de Noël « nouvelle version » a permis à de nombreux visiteurs de rencontrer une trentaine d'artisans et d'associations dans une festive ambiance de Noël.

La salle des fêtes Bernie Bonvoisin, choisie pour accueillir l'événement, avaient été abondamment décorée. La formule est validée et sera reconduite en fin d'année 2024.



